Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 11,12

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. XXXXVIII, No. 13 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***4 - 11 avril 2018***

DÉTOURNEMENT DES 3 MILLIARDS DU FONDS PETROCARIBE

Michel Martelly veut se débarrasser du corps du délit

Par Léo Joseph

La théorie selon laquelle une bonne partie des USD 3 milliards $ du fonds PetroCaribe détournés se trouvent en « *résidence* » en Haïti se confirme par la construction de somptueuses villas et d'immeubles aux dimensions inhabituelles qui ont été érigés durant le quinquennat de Michel Martelly. Pour sa part, celui-ci, réalisant que la machine judiciaire est mise inexorablement en marche contre les dilapidateurs de ce compte, toutes catégories confondues, s'est décidé de se débarrasser de ses biens meubles et immeubles qu'il a récemment acquis, particulièrement sa villa à la Côte des Arcadins.

En effet, selon des rumeurs colportées de bouche à oreille, dans les milieux proches de l'ex-première famille haïtienne, le premier président tèt kale se débat comme un beau diable dans un bénitier pour se débarrasser de cette vaste et somptueuse propriété bâtie sur la plage située non loin de la Route nationale numéro 1 menant vers les départements de l'Artibonite, du Nord et du Nord-Ouest. Cela se comprend quand on se rappelle que, selon des informations colportées au moment de la construction de cette maison et de l'aménagement du vaste terrain, USD 9 millions $ y étaient investis.

A l'époque de la construction de cette même maison, Michel Martelly avait indiqué que le financement était réalisé grâce à un prêt obtenu de la UNIBANK. Mais d'autres sources jugées extrêmement fiables faisaient savoir que l'argent ayant servi à payer ces travaux provenaient de préférence de sources illicites. De là, il faut déterminer s'il s'agit de bénéfices réalisés sur des activités liées aux drogues ou d'opérations menées sur le fonds PetroCaribe.

Quoi qu'on puisse dire et faire, en relation avec le dossier de la maison de Martelly sur la côte des Arcadins, l'ex-président tèt kale s'inquiète de ce que pourrait advenir au cas où il deviendrait l'objet d'une poursuite de l'Etat haïtien, pour détournements de fonds publics, comme ce fut le cas pour Jean-Claude Duvalier et le reste de sa famille. D'où, fait-on remarquer, dans les milieux proches de la famille Martelly, les grands efforts déployés pour se débarrasser de cette propriété au plus vite.

Mais les preneurs ne s'empressent pas de réagir, craignant de se retrouver dans un conflit

Suite en page 2

La villa de Michel Martelly sur les Côtes des Arcadins.

BANDITISME ET INSECURITE

À qui imputer la responsabilité de la mort de Vladimir Legagneur ?

Vladimir Legagneur, une disparition qui met la PNH sur la sellette.

Contrairement à ce que voudrait faire accroire la Police nationale d'Haïti (PNH) le bidonville de Grand Ravine reste une zone de non droit. C'est la conclusion qu'entraîne la mort présumée du photojournaliste Vladimir Legagneur, qui n'est toujours pas retourné à sa famille bientôt trois semaines depuis qu'il avait quitté sa famille pour se rendre à ce quartier de Carrefour afin d'effectuer un reportage. Il semble que très peu de monde se soucie du sort qui aurait été infligé à ce travailleur de la presse, puisque aucun effort n'a été tenté par la PNH pour le sauver; et l'on a aussi noté l'absence des grands ténors de la presse à la manifesta-

Suite en page 12

NOUVELLES BRÈVES

Deux femmes de race noire qui ont, exceptionnellement, affecté l'histoire de leur pays respectif sur deux continents distincts, sont mortes dans l'intervalle de neufs jours.

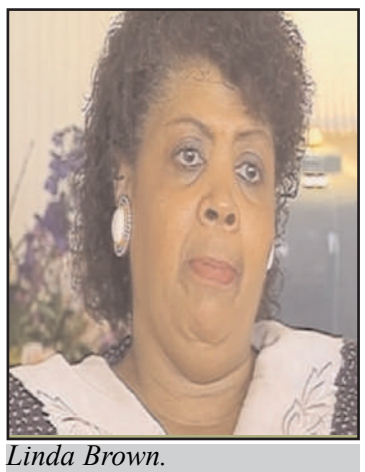

Linda Brown.

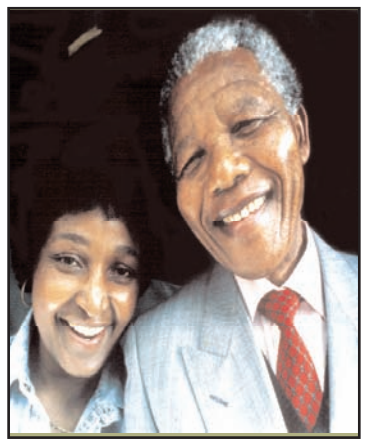

Winnie Madikizela-Mandela et Nelson Mandela.

Linda Brown s'est éteinte le 25 mars écoulé, ā Topeka, Kansas, États-Unis d'Amérique, ā l'âge de 75 ans, tandis que Winnie Madikizela Mandela a fait le voyage éternel le 2 avril courant ā Soweto, faubourg de Johannesbourg, Afrique du Sud, âgée de 81 ans.

Linda Brown est bien cette fille de neuf ans que son père, Oliver Brown, a voulu enrôler, en 1951, ā l'école élémentaire Sumner, ā Topeka, une institution qui

Suite en page 14

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 2

DÉTOURNEMENT DES 3 MILLIARDS DU FONDS PETROCARIBE

Michel Martelly veut se débarrasser du corps du délit

Suite de la page 1

dont ils seraient les éventuels perdants. Car, cette maison publiquement dénoncée comme ayant été acquise avec des fonds détournés du fonds PetroCaribe, tout éventuel acquéreur serait passible d'une action de l'Etat dont l'issue finale pourrait laisser dans les limbes cette propriété et les ressources qui y auraient été investies.

Il semble que la UNIBANK ait conforté la version de prêt hypothécaire octroyé à M. Martelly, dans l'affaire de construction de sa maison sur la côte des Arcadins, car n'ayant jamais publiquement répudié, ni réfuté la version relative à cette opération, qui était accréditée dans les média et dans les conversations privées, sur la base de prêt.

Une autre présumée maison de Michel Martelly à Grand Goâve.

Comment justifier un tel emprunt, le cas échéant ?

Les observateurs sont unanimes à repousser l'hypothèse d'emprunt que aurait soit disant été accordé à Michel Martelly par les patrons de la UNIBANK. Puisque, raisonnent-ils, nonobstant l'affirmation avancée, d'un côté comme de l'autre, les données disponibles devraient pouvoir démontrer l'existence du contrat passé entre le propriétaire de la maison et l'institution détentrice de la créance hypothécaire établissant clairement l'octroi d'emprunt et la durée du temps pour que soit effectué le remboursement. Dans ce cas, la UNIBANK serait identifiée en tant que banque ayant accordé l'hypothèque à l'ex-président, dans le cas, bien sûr, où existerait un tel document. Ainsi serait légalement justifiée cette transaction.

Mais tout semble indiquer que document n'existe pas, dans la mesure où la UNIBANK se comporte comme les banques en général, se souciant de mettre en place tous les garde-fous nécessaires destinés à sauvegarder les emprunts octroyés contre toute cessation de paiement.

Il faut dire qu'en Haïti les banques se gardent presque toujours de consentir des emprunts aux politiciens, afin d'éviter des conflits difficiles à résoudre, quand ces derniers ne s'étirent pas sur des années, voire même des décennies. C'est pourquoi les hommes et femmes au pouvoir, au niveau de toutes les institutions de l'État, s'arrangent plutôt pour obtenir des prêts de l'Office national d'assurance vieillesse (ONA), vache à lait des hauts fonctionnaires, leurs familles et partisans. Surtout que les remboursements bénéficient de la complaisance des responsables de cette institution faisant trop souvent preuve de nonchalance à l'égard des débiteurs récalcitrants qui sont les puissants acteurs du pouvoir.

Par ailleurs, d'une manière générale, les banquiers ne peuvent prévoir quelles crises sont susceptibles d'éclater, mettant les politiciens à mal, surtout économiquement, au point de ne plus pouvoir faire face à leurs obligations. Il serait alors aisé de deviner ce qui pourrait advenir à des créances restées impayées une fois que les hommes politiques aujourd'hui sont acculés à une retraite tranquille le lendemain.

À la lumière de tous ces faits, il est peu probable que Martelly puisse devoir des USD millions à la UNIBANK.

Autre considération à faire, avec le salaire du président de la République, qui se situe à moins de USD 300 000 $ l'an, la UNIBANK — ou n'importe quelle banque, d'ailleurs —, n'aurait jamais consenti un prêt de cette taille à Sweet Mickey. Pareille décision aurait exposé l'institution bancaire en question à des sanctions de la Banque centrale qui, elle-même, a la responsabilité de surveiller l'intégrité des opérations bancaires. Toute négligence ou tolérance de la part de celle-ci à l'endroit des banques privées la rendrait passible de sanctions du système bancaire international.

Les politiciens haïtiens imitent les trafiquants

Des hommes politiques haïtiens convertis en trafiquants ou bandits indésirables, qui donnent dans la drogue, imitent la stratégie de la pègre pour cacher leurs millions réalisés dans des activités illicites, un moyen de les mettre leurs fonds privés à l'abri des enquêteurs fouineurs relevant surtout des services d'intelligence américains. Les individus impliqués dans les commerces des substances toxiques, comme, par exemple, la cocaïne, l'héroïne et la marijuana, cessent de plus en plus de déposer leur argent à la banque craignant que leurs millions ne soient interceptés. C'est pourquoi, très souvent ils préfèrent déposer leur argent liquide auprès de certains notaires publics, qui interviennent dans le cadre des affaires menées à base d'argent liquide seulement.

En effet, la plupart des dealers de drogue achètent surtout des maisons selon leurs moyens, ainsi que des véhicules, et d'autres biens manufacturés qu'ils payent en argent liquide, un moyen adopté par les politiciens qui sont obligés de dépenser à tout prix les fortes sommes d'argent qu'ils détiennent suite aux transactions menées dans le commerce illicite, ou encore réalisées en touchant des pots de vin. Dans le cas des détournements effectués aux dépends du fonds PetroCaribe, l'argent liquide est obtenu grâce aux marchés conclus avec des entreprises engagées dans le cadre de travaux à exécuter pour le compte de l'État. Selon certains individus évoluant dans le monde de la pègre, les accords passés de gré à gré avec les autorités offrent de gros avantages « *pour les deux partis* ». Cela signifie que la compagnie contractante et ceux qui favorisent l'octroi des contrats « *partagent le montant de la surfacturation* » qui en découlent. Dans de telles conditions, les transactions portent sur des millions qui ne peuvent être placés aisément dans les banques.

À cet égard, on attire l'attention sur Éliobert Josmé (E.D. One), Jacques Beaudouin Kétant (ou Quétant) et d'autres barons de la drogue connus, qui ont fait l'acquisition, surtout de plusieurs grandes et luxueuses maisons et des véhicules haut de gamme, le tout au comptant. Car incapables d'effectuer ces opérations à travers des institutions financières officielles.

De telles pratiques sont devenues l'apanage des hommes politiques haïtiens se trouvant dans la même situation que les trafiquants de drogues et les opérateurs d'entreprises interlopes. Les maisons récemment construites par Michel Martelly, sur la côte des Arcadins et sur la plage, à Grand Goâve, ainsi que l'immeuble érigé par son fils Olivier, à Pétion-Ville, ont été financés sans aucune participation bancaire.

Michel Martelly : De quoi sombrer dans la réflexion !

Tous ces biens acquis dans des conditions douteuses seront éventuellement utilisés à des fins de blanchiment. Puisque une fois mis sur le marché et le prix de vente payé au propriétaire, l'opération intervenue entre l'acquéreur et le vendeur donnera lieu à une transaction officielle légalisant l'échange et l'argent versé au propriétaire.

En ce qui concerne la villa de la côte des Arcadins, vu la somme qu'a coûté la construction, un preneur sera difficile à trouver. À moins que, de guerre lasse, Martelly finisse par réviser le prix de vente totalement à la baisse, pratiquement liquidant la propriété pour qu'il puisse s'en débarrasser.

Il est possible que, à part Olivier Martelly, d'autres barons du régime tèt kale ayant construit des immeubles extraordinaires, se sentent concernés par les démarches en cours visant à traduire en justice les dilapidateurs du fonds PetroCaribe. Surtout que, sachant dans quelles conditions ont été réalisées ces constructions, des acheteurs se montreront extrêmement réticents à engager leur capital.

L.J.

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 3

REGARD DE LA FENÊTRE

CRÉOLITÉ ET FRANCOPHONIE

Harmoniser « Je vous aime » et « M fou pou w »

Par Michelle Mevs

« *La langue est ce qui construit notre pensée, notre conscience, notre rapport à l'autre* », dit Alain Bentolila; et pour planter la « *créolité* » au cœur de notre avenir, il n'est pas besoin de sacrifier notre participation à la « *francophonie* ».

Vivre au jour le jour immergé dans le bilinguisme français ou créole, en conformité avec la constitution haïtienne et en même temps virevolter dans un syncrétisme français-créole, c'est la réalité linguistique du pays.

Il serait impératif que les autorités prennent des décisions opportunes en ce qui concerne l'aménagement linguistique ! Faudra, un jour ou l´autre, mettre un peu d'ordre dans tout cela parce qu´il est important d´assurer l'efficience dans la communication — de même que rendre justice à la majorité des Haïtiens — vis- à-vis de l'éducation fondamentale (pour commencer); alors que des perspective de progrès sont en attente d'une mise en place de décisions concernant les deux langues nationales.

Le linguiste Robert Berrouët-Oriol reprend sur son blog son article publié au quotidien *Le National* du 2 mars 2018 soulignant la « *quasi inexistence de mobilisation citoyenne quant à l'aménagement du créole et du français en Haïti...!* », ajoutant, « *(...) Dans le champ éducatif où le Ministère de l'Education ne dispose toujours pas, depuis la réforme Bernard de 1979, d'une politique linguistique éducative*».

Bien heureusement, la Constitution haïtienne de 1987 amendée nous accorde le bénéfice de deux langues partagées à part égal en son « *Article 5 : Tous les Haïtiens sont unis par une langue commune : – Le créole et le français sont les langues officielles de la République* ». C´est dire qu´elles placent la population dans un état que je qualifie de «*bipolaire* ».

Les enjeux et les opportunités qu'offrent ces deux langues sont patentes : Si le créole est nécessaire à la compréhension et à l'efficacité dans l'apprentissage, à rendre justice en fournissant des outils d'émancipation égalitaire aux populations du pays, le français, lui, constitue une porte ouverte sur l'international.

Caroline Hudicourt, professeur à l´Université Quisqueya, portait, depuis 2006, une précision sur la « *problématique du créole à l'école* » soulignait que le créole ce n'est pas rien. D'autres disent que le créole n'est parlé que par un nombre réduit de personnes, alors qu'en fait le créole est parmi les langues les plus parlées du monde. ... La Linguasphere Observatory divise les langues en deux catégories : les macro langues, qui sont parlées par plus de 10 millions de personnes, et les micros langues parlées par moins de 10 millions de personnes. Et il n'y a que 82 macro langues sur la terre. Et le créole haïtien, étant parlé par plus de onze millions d'âmes, occupe la trente-cinquième place parmi les 82 macro langues. (Mathieu S., 2005, p. 18-20).

Mme Elizabeth Beton, lors de la célébration de la francophonie, le 20 mars 2018.

En revanche, le français, sachons le, est une langue qui, même si elle est en perte de vitesse en Haïti, est néanmoins, «*Selon les prévisions, en 2050, 750 millions de personnes dans le monde seront francophones. Presque trois fois plus qu'aujourd'hui, en grande partie du fait de la poussée démographique en Afrique. C'est donc une langue puissante* ». (Source France Culture).

A partir de ces faits, il ne nous resterait plus qu'à faire bon usage de notre patrimoine linguistique, de ses héritages, blessants ou pas. Saisissons l'opportunité, qu'importe d'où elle vient et comment elle se présente ! N'abandonnons rien, prenons notre bien où il se trouve et cultivons notre jardin. Plantons « *notre créolité* » au cœur de notre avenir. Elle est inclusive ! Votons : créole, oui ! et français, oui !

Aucune loi d´accompagnement n'ayant été promulguée sur les langues et leur espace par le Parlement de la République, à ce jour. Le mélimélo, qui consiste à commencer une conversation en français et à virer sans ambages au créole, est monnaie courante dans la conversation. La première fait office de langue adoptée et la seconde de langue maternelle, une système compose d'une double mamelle.

Paradoxe : Lors de l'amendement de la constitution de 1987, la polémique déclenchée quand le texte d´amendement n'avait pas été écrit en créole, mais seulement appliqué à la constitution en langue française. Et donc, nous détenons bel et bien en Haïti une constitution en créole de l´année 1987, sans aucun amendement; et en même temps une constitution amendée en langue française. Cette dernière seule fait office de document valable régissant notre pays, alors que celle en créole non-amendée est restituée sans explication aucune. Une telle négligence, ou un tel laxisme, ne s'explique pas, quoique nombreux sont-ils qui en font état et se sentent abusés, une majorité de la population, au fait.

Imaginez qu'un citoyen faisant droit de la Constitution de 1987 en créole fasse requête à partir des stipulations de ce document en langue créole, volontairement mis de côté par les dirigeants politiques du pays.

D'un autre côté, imaginez l'angoisse qu'éprouvent des enfants depuis l'école primaire quand ils doivent apprendre en langue française et n'y rien comprennent rien, malgré leur meilleure volonté vite tourné en frustration charriée jusqu'à l'âge adulte.

Et, voici la tendance actuelle, en 2018, sur le terrain : Une sorte de réaction contre ce qui est perçu comme un acte de résistance. Demandez le au directeurs d'opinion les mieux côtés du pays, et ils ne manqueront pas de le confirmer. Actuellement, à l'oreille de la majorité de la population haïtienne, le français est élitiste, bourgeois (boujwa) et donc méprisable. car, seul le «*kreòl* » est libérateur. En ce sens, Léonora Miano précisait : «*Les Africains n'ont pas choisi la France. Elle leur est tombée dessus* ».

Lyonel Trouillot, dans son éditorial au quotidien Le Nouvelliste, écrit, sous le titre « *Pale franse gen dan* » (publié le 21 mars) : « *Et dans la tragédie d'un peuple sanctionné deux fois : une première langue minorée (le créole), méprisée; une deuxième (le français) qui pourrait être sienne accaparée comme privilège de classe ou de caste* ». M. Trouillot n'a jamais si bien dit !

Combien de fois je me suis vu rappeler à l´ordre tandis que je postais mes commentaires au bas des émissions live sur le web. Le « *zuzu* » est irrecevable, me disaient certains… me lançant encore des injures que je me garderai de répéter. J'ai vite compris que le français renvoyait à une mémoire coloniale dans l'imaginaire actuelle. Mais également que je ne pouvais me singulariser si je voulais partager mon opinion. Qui veut se faire comprendre en Haïti par tous, aujourd'hui, se doit d'oublier de parler et d'écrire en français. S´exprimer seulement en créole est le moyen de se faire écouter par tous. Utiliser le français, c'est comme insulter la population des internautes haïtiens. Qui tient le français pour langue se retrouve vite dans un coin du web, esseulé de la communauté locale et de la diaspora parce que renvoyé au statut de dominant, de répugnante élite, comme le furent les colons français de qui l´Haïtien s'est pourtant libéré depuis 1804. Mais encore gardant l'impression de se retrouver sous le joug des classes possédantes « *égocentristes* ». En clair, la réalité interpelle : Pour l'Haïtien d'aujourd'hui le français c´est l´horreur. On l'utilise seulement quand on y est forcé ou pour s´adonner à certaines manipulations de classe.

La régression astronomique du français en Haïti depuis des dizaines d'années

Observons le cas symptomatique de la discussion ayant eu cours au Parlement haïtien autour de la question de savoir s'il faut mener le débat en créole et rédiger les textes en français français, quitte à les faire traduire en créole, alors que la traduction n´est ni admissible, ni correcte. Les difficultés de nos honorables parlementaire représentant, dans leur majorité, l'arrière-pays, sont notables. Les écueils sur lesquels ils buttent à l'occasion des séances sont davantage dans l'expression d´un français boiteux que dans le travail de réflexion ou de prise de décision par rapport à un quelconque consensus.

Si l'on a pu se demander pourquoi cette question d'efficacité dans l'utilisation de la langue française comme langue de travail au Parlement de la République n'a pas été à ce jour adressée par les plus hautes instances politiques et sociales du pays, on pourrait penser que c'est parce que la France est constamment présente sur le terrain, apportant son assistance financière et assurer la francophonie, son instrument de séduction.

Assurément, nos dirigeants politiques au sein des gouvernements successifs esquivent cette responsabilité, ignorant souverainement les besoins des citoyens, et peu importe la volonté du peuple victime des dirigeants mettant mettant en œuvre une politique consistant à lui tenir « *la dragée haute* » embourgeoisant. Nombreux sont les autres qui avancent que ces personnages politiques sont trop ignares (incompétents) ou trop préoccupés à émarger de la caisse publique et à jouir des privilèges personnels, au nom de la corruption (bann volè), pour accorder une quelconque importance au pays. Ainsi, un choix de langue est comprise par la majorité— comme par les parlementaires eux-mêmes — sans aucun intérêt du point de vue de la classe dirigeante.

« *Il y a ce réflexe anti-français de certains intellectuels et idéologues extrémistes, comme si la langue était coupable des usages qu'on a pu en faire* », dit encore Lyonel Trouillot. À cela j'ajouterais un groupe adhérant à cette attitude que décrit cet auteur, en relation avec le «*réflexe* » de la masse ultra-nationaliste-identitaire profondément inspirée de l'histoire de la victoire du Noir esclave sur le Blanc malsain. Cette majorité de la population haïtienne rejette le français qui lui est souvent imposé dès l'école primaire et veut s'en libérer, peu importe les conséquences. Le sacrifice en vaut la peine dans cet esprit-là, pensent-ils.

Et Trouillot d'ajouter : « *Il y a le ridicule de ceux et celles qui croient parler français en parlant créole* ». Ce qui nous ramène à la confusion propagée par l'éducation quasi-bilingue des enseignants inaptes. Des langues apprises depuis l'école primaire sans contrôle et sans régulation. Une situation dans la coexistence quand l´enseignement en créole se réclame voix authentique du natif-natal avec pour sédimentation un sentiment revanchard contre l'autre langue : le français enseignée aux cours privées accessibles aux seuls nantis !

La confusion règne également au Parlement où les créolophones eux-mêmes ont « *éclaté* » quand un honorable parlementaire chargé de lire une proposition de loi en français eut à confondre les mots « *immunité* » et « *humilité* » (qu'il prononçait comme imilité). La prononciation créoliste, la diction « *surette*» et le rythme cassé dans la lecture des textes ne surprennent plus personne, à suivre les débats parlementaires live sur le net. On ne peut oublier non plus l'hilarité majeure survenue quand un autre de nos honorables parlementaires, dont je tairai le nom, buttant sur la prononciation du mot « *e-mail* » fut articulé par lui en « *maille* » résultant en buzz ! Ensuite, ses efforts pour se dédouaner ne firent que renforcer la moquerie. Sa méconnaissance vis-à-vis de ce que peut être une messagerie informatique et comment prononcer convenablement « *e-mail* » fit dire de lui qu'il est un véritable crétin, « *Yon Neg sòt* ». Or, nous savons, à travers le témoignage de ses collègues, qu'il n'est pas ainsi. S'il a des manques, le sénateur ne serait pas un « *egare* » (esprit borné en créole). La lecture de la langue français équivalait, de surcroît, pour lui —comme pour bien d'autres, d'ailleurs —, à se jeter en eau profondément troublée. On peut, en revanche, imaginer la connotation que peut avoir en Haïti l'expression « *pa egare* », soit : astucieux, roublard et profiteur dans le mauvais sens du terme. Quelle confusion dans la confusion, pensez-y !

C´est aussi, et surtout, en diplomatie internationale, une question de politique des puissants — amis/partenaires — vis-à-vis d'Haïti. Si depuis longtemps, les Américains ont voulu renforcer le créole sur le terrain, éliminant ainsi l'influence du parler français et vouloir être de France, ils n´arriveront à leur fin que dans les années 80 faisant valoir un argumentaire qui servait leur objectif, à savoir, apprendre dans la langue maternelle aide à la compréhension. Les États-Unis formalisent le système d'écriture du créole sur le sys-

Suite en page 15

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 4

DEVELOPPEMENT PERSONNEL
Mettre fin au harcèlement virtuel

Par Rosie Bourget

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein des médias sociaux.

Rosie Bourget.

Elle est le fait d'un ou de plusieurs internautes à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un internaute est insulté, menacé, ironisé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement. On entend par harcèlement virtuel quand des moyens de communication électroniques comme les messages textes, les courriels, les chats ou encore les réseaux sociaux sont utilisés pour menacer ou humilier quelqu'un. Les conséquences de ce type de harcèlement peuvent être tout aussi graves que les conséquences du harcèlement réel. Il faut apprendre à reconnaître et à gérer les situations de harcèlement virtuel avant qu'elles ne dégénèrent.

On peut reconnaître un harcèlement à travers des messages de types suivants : Des messages verbaux haineux ou menaçants. Autrement dit, les insultes, les tentatives d'influencer le comportement de l'autre en le menaçant de dévoiler des informations embarrassantes ainsi que les menaces de violences physiques, les images menaçantes ou embarrassantes. Un flot ininterrompu de courriels, de messages ou de textes, qu'ils soient menaçants ou pas en soi.

Une autre forme de harcèlement virtuel consiste à embarrasser la victime en contactant son entourage, plutôt que de la contacter directement. Les harceleurs virtuels peuvent employer les stratégies suivantes : Publier des messages humiliants sur des réseaux sociaux, sur des blogs ou sur d'autres sites publics. Répandre des rumeurs et des ragots sur les réseaux sociaux, par SMS ou par d'autres moyens de communication. Partager des photos gênantes, des nues, par exemple, ou des clichés qui ont été retouchés dans le but d'humilier sur les réseaux sociaux ou par MMS. Créer un site internet rempli d'images diffamatoires, d'insultes et de rumeurs au sujet de la victime.

Une manière moins évidente, mais aussi blessante de faire du harcèlement virtuel est le harcèlement qui consiste à dénuder la victime de son individualité dans le but de l'humilier ou de la punir. Dans ce cas, il est souvent plus difficile d'identifier le bourreau. Dans certains cas, le bourreau peut adopter un nom d'adoption quasiment identique au pseudonyme de la victime pour ensuite utiliser ce nom pour créer des situations embarrassantes ou menaçantes pour elle. L'agresseur peut aussi voler les mots de passe de la victime, accéder à ses comptes et envoyer des messages gênants à ses contacts ou faire des achats très coûteux.

Essayez d'identifier la cause avant de vous casser la tête

Un (e) internaute peut être harcelé (e) pour son appartenance à une religion, sa couleur de peau, ses opinions politiques, son comportement, ses choix de vie… fort souvent, la personne qui vous harcèle peut revêtir l'aspect d'un « *troll* » (inconnu, anonyme) mais également faire partie de l'entourage de la victime (simple connaissance, ex-conjoint, camarade de classe, collègue, voisin, famille, ancien copain ou ancienne copine …) Si cela vous semble encore possible d'avoir une discussion raisonnable avec l'agresseur, demandez-lui en plein forum d'arrêter de vous harceler. Si cette intervention ne marche pas, au lieu d'envoyer des emails ou textes, faites en sorte qu'une conversation se déroule en tête à tête. N'oubliez pas qu'il n'y a pas forcément une raison derrière le harcèlement ou, du moins, une raison rationnelle. Parfois certaines personnes s'en prennent à autrui à cause de leurs propres incertitudes. Dans tous les cas, vous n'êtes pas à blâmer. Si vous ne savez pas qui vous harcèle ou si vous êtes harcelé par plusieurs personnes, en discuter ne servira probablement à rien. Dans ces cas-là, vous devez avoir une réaction plus forte.

Sauvegardez tous les courriels, les textes, les messages instantanés, les courriers électroniques et toute autre preuve que vous pouvez. Enregistrez l'heure et la date de l'envoi de chaque communication. Plus vous avez d'informations sur le comportement de votre bourreau, plus il vous sera facile de déterminer comment l'arrêter. Mettez immédiatement fin aux menaces les plus invasives du bourreau en bloquant la personne de toute communication directe avec vous. Dès que vous avez enregistré tous les anciens messages que vous avez reçus, prenez les mesures suivantes pour vous protéger : Supprimez l'agresseur de vos contacts et bloquez-le dans les chats. Faites en sorte qu'il ne puisse pas renouer le contact avec vous. Empêchez la personne de vous contacter sur votre téléphone…(A suivre),

r_bourget@yahoo.com
MTS (Maitrise en Travail Social)

APARTEMENT À LOUER/
APPARTMENT FOR RENT
3 bedrooms, attic included in one of the bedrooms; 1 bathroom, kitchen, dining area, living room. Price: $1,500.00 negotiable. Rosedale, Queens, quiet neighborhood. Call Edzer at (718) 978-0491.

MIRLÈNE CLEANING SERVICE, INC.

We specialize in House Cleaning.

No job is too big.

Call (347) 666-1965

Mirlène Cornet, Owner

Email: mirlenecornet@gmail.com

BUSINESS OPPORTUNITY IN HAITI

2 HOTELS FOR SALE
By Owner
In the commune of Kenscoff/Furcy
Contact:
<info@thelodgeinhaiti.com>
509-3458-5968 or 509-3458-105

Créole Plate Inc.

Take Out & Catering
We serve
a
delightful array of dishes for
Breakfast, Lunch and Dinner

Located Next to MERRICK LAUNDROMAT
AT
233-06 Merrick Blvd. (between 233rd St. & 234th St.) Phone: **718-341-8566**

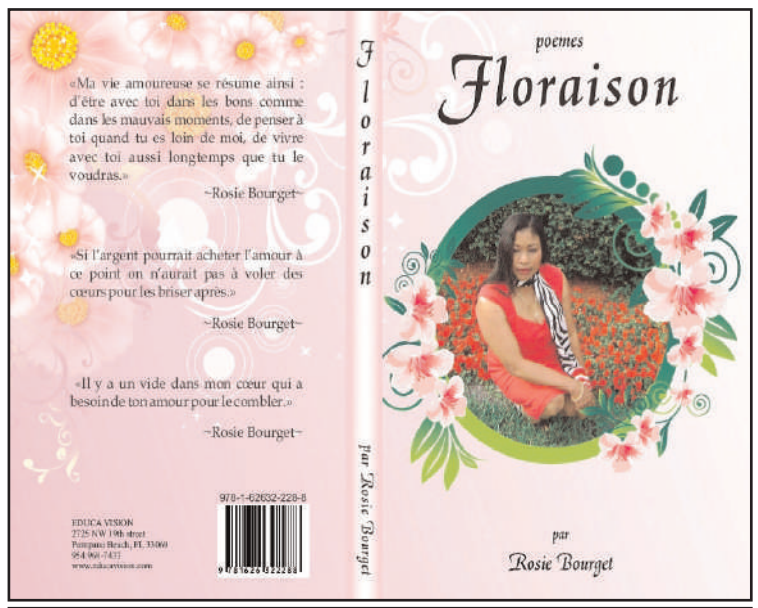

DR. KESLER DALMACY

Board Certified & Award Winning Doctor

Cabinet Medical
Lundi –Samedi: 11 AM–7 PM

Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs,
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection
Tumeur
Hernie
Circoncision
Tests de sang et de grossesse
Grippe

◇ MÉDECINE CHIRURGIE ◇
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca
Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 5

NOTE DE PRESSE

LA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTILA PREMIÈRE ENCYCLOPÉDIE D'HAÏTI

Vient de sortir des presses des « Éditions Aupel » (Canada), le TROISIEME TOME de l'œuvre colossale préparée par l'ancienne Présidente de la République d'Haïti, 1ère femme Juge et magistrat à la Cour Suprême, maître Ertha Pascal Trouillot : « « L'ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'HAÏTI » » .

Une mine de renseignements précieux, cet ouvrage unique, à rigueur scientifique, fruit de plus de cinquante années d'écriture et de recherches ininterrompues, plus de deux siècles d'anthologie humaine, d'illustres personnages, se révèle une réalisation titanesque, issue d'une ardeur presque sacerdotale et d'une ténacité sans faille pour illustrer le passé historique d'Haïti à travers ses acteurs, témoins ou assistants qui ont forgé l'idéal de ce coin de terre. Œuvre patiemment élaborée pour être livrée dans sa forme achevée :

Ertha Pascal Trouillot, avocate.

Présentation parfaite — Haut de gamme Reluire soignée .. Incrustations or .. Signet en tissu et tranchefile .. Tranches de tête, de pied et de gouttière dorées. Plus une édition de luxe.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti », vrai travail de bénédictin, collige les personnalités d'Haïti ou d'ailleurs dont les travaux ou les prouesses ont influencé le devenir de la société haïtienne.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » est le tribut des nuits de veille attardée, de quêtes incessantes , de fouilles dans les bibliothèques privées et publiques, dans les archives nationales ou de famille ; de renseignements ou témoignages, de consultations, de traitement des données ; d'inscriptions gravées sur les stèles des monuments publics et lieux de repos ; d'interrogatoires incessantes et vérifiables posées aux descendants ; de références photographiques puisées à même les trésors ancestraux ; de visite des grandes capitales du monde en quête d'informations éparpillées et inédites, ect.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti» se veut le recueil des gloires, des peines et misères enregistrées dans le tissu social, et illustrées par des personnages hors du commun.

« L'Encyclopédie Biographique d'Haïti » n'est pas un ouvrage politique. Comme le soutient le préfacier du 3ème tome : « *Ce n'est pas un annuaire, ni un livre d'histoire événementielle. Ce n'est pas un panégyrique ni un Who is Who. N'y cherchez aucune malice, car il n'y en a pas* ».

L'ouvrage est sans prétention littéraire. Il renseigne, informe, rappelle, instruit, réhabilite, honore et vise un futur historique amélioré et positif. Comme toute œuvre humaine, il appelle à s'améliorer, à s'agrandir dans la continuité, par de nouvelles silhouettes, de nouvelles figures emblématiques, de nouveaux entrants tirés dans la vaste galerie nationale.

Que ceux qui brûlent du désir de renaître avec le peuple d' Haïti et son épopée viennent s'abreuver à la source féconde des pages glorieuses de son histoire toutes scellées du souffle épique et apprécier en hommage posthume à Ernst et en admiration reconnaissante à Ertha qui, seule, durant des décennies, a parachevé les quatre (4) volumes livrés aujourd'hui à la délectation des lecteurs.

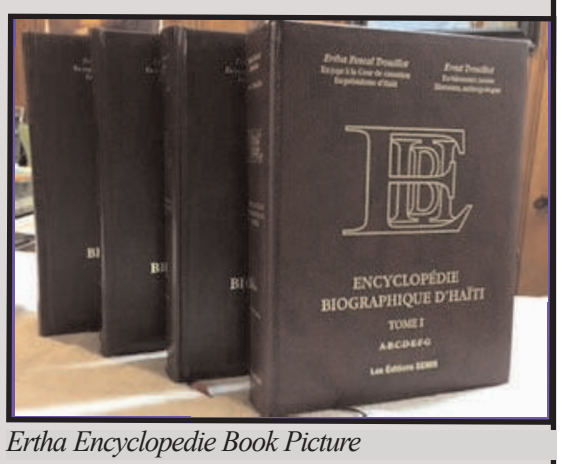

Ertha Encyclopedie Book Picture

FAITES VOTRE COMMANDE, TOMES I ; 2 ; 3 ; 4 ; OFFREZ EN CADEAUX POUR : ANNIVERSAIRE, FIANÇAILLES, MARIAGE, NOUVEL AN, GRADUATION, SOUVENIR DE FAMILLE, BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE, UNIVERSITAIRE, CONCOURS DE TOUT GENRE, PRIME D'EXCELLENCE, PRÉSENT À UN VIP, COLLECTIONNEUR, CADEAU PRÉSIDENTIEL, DIPLOMATIQUE OU CONSULAIRE. En toutes occasions, OFFREZ OU PROCUREZ-VOUS UN CADEAU DE CLASSE, UN CADEAU ROYAL, appeler : «ENCYCLOPÉDIE BIOGRAPHIQUE D'Haïti ». Le tome 4, déjà sous presses, sera bientôt disponible.

Voici les voies et moyens :

PHONE : 347 – 697 – 9457

Adresses :a) E – MAIL :

Ertha@erthavision.com

b) Mme Ertha Pascal Trouillot

GLEN OAKS, N Y 11004 - 0309

BESOIN D'UNE AMBULANCE POUR SAUVER DES VIES

La clinique **JACQUES VIAU** du batey de Consuelito, en République dominicaine, inaugurée le 6 mai 2016, commence à fonctionner, avec un équipement trop modeste pour garantir un accueil adéquat de la communauté de façon pérenne.

Il y manque encore un outil important et indispensable pour le transport des malades dont l'état de santé nécessiterait des soins appropriés et urgents. Il est donc d'une extrême importance que la clinique puisse disposer, dans les meilleurs délais, d'une **AMBULANCE EQUIPEE** et digne de ce nom. Or, les fonds manquent pour l'acquisition immédiate d'un tel équipement qui permettrait de garantir le fonctionnement, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7, du service des urgences de l'établissement.

Actuellement, cette clinique ne dispose que d'une armoire à pharmacie, de quelques sièges, d'une table de consultation et d'un dortoir destiné au personnel médical.

La clinique dessert non seulement la communauté du batey de Consuelito, qui compte une population de 24 000 habitants, mais elle est aussi destinée à l'accueil des malades de plus d'une douzaine de bateys avoisinants, dans un rayon de quinze kilomètres. Il s'avère donc indispensable que le service des urgences de la clinique puisse disposer d'une ambulance équipée pouvant assurer, de façon permanente et en toute sécurité, le transport des patients dont l'état de santé nécessite une prise en charge pour un transport urgent et dans des conditions satisfaisantes.

Dès l'ouverture de la clinique, le personnel médical assure plus d'une trentaine de consultations par jour au profit des seuls habitants du batey de Consuelito, qui sont en mesure de se présenter à l'accueil par leurs propres moyens. Il va sans dire que ceux qui ne peuvent se déplacer restent cloués chez eux, au lit et privés de soins médicaux dont ils auraient besoin de toute urgence.

C'est pour toutes ces raisons que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT, seule initiatrice de la construction de la clinique « JACQUES VIAU » dans le batey de Consuelito, en République dominicaine, lance un appel pressant aux généreux donateurs potentiels, aux fins de recueillir les fonds nécessaires pour l'acquisition d'une ambulance équipée, outil indispensable pour le fonctionnement adéquat du service des urgences de cet établissement médical.

Je rappelle que l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT est reconnue d'intérêt général par les autorités françaises et bénéficie du statut d'entreprise humanitaire d'utilité publique.

Par conséquent, les donateurs bénéficieront automatiquement, pour leur don, d'une exonération fiscale à hauteur de 60 %, s'il s'agit d'une société, et de 66 % s'agissant de la donation d'un particulier.
Les dons peuvent être adressés à : l'ASSOCIATION HISPANIOLA DEBOUT

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Nou tout nan gwo mach 20 avril la

Se te **20 avril 1990**, sa gen 28 an, ke Ayisyen avèk zanmi Ameriken yo e lòt etranje te fè *Bwouklin Bridj* la tranble. Jou **20 avril** sa am plis pase swasannkenz mil (75 000) mounn te sot Kadmann Plaza *(Cadman Plaza),* nan Bwouklin, pou travèse Pon Bwouklin nan pou yo t al devan nimewo 26 Federal Plaza nan Mannhatann, pou te bay FDA *(Federal Drug Administration)* youn leson ke yo te merite. An palan de sa, Ayisyen te chanje non FDA a ke yo te rele *Federal Diskriminasyon Administrasyon.* De ki prevyen ?

Anpil jèn Ayisyen ki gen mwens ke trant an (30 ans) ka tande pale de bagay la, men yo Ayisyen te santi yo ensilte fo pa plis. Lè sa a pa t gen ni Milat ni Nwa, pwotestan, katolik osnon vodouwizan, fanm kou gason, tout te fè youn sèl. Tout te met tèt yo ansanm, yo pa t sèlman fè *Bwouklin Bridj* tranble, men tout lavil Nouyòk la. Nouvèl la te gaye nan laprès atravè tout peyi Eta Zini an e menm aletranje kote pawòl la t ap pale : Ayisyen di yo p ap pran sa nan men FDA. Se derespektan pou mete Ayisyen kòm sèl gwoup etnik ki chaje ak SIDA. Eske nou konprann sa sa vle di ? Kote tout Ayisyen te pase yo t ap lonje dwèt sou yo : Men mounn SIDA yo. Se yo tout ki malad. Elèv ayisyen te oblije di yo se Jamayiken, Matinikè, Gwadloupeyen, Brezilyen oubyen tout lòt sitwayen nan Karayib la, sòf Ayisyen. Kanmenm, se pa t fasil pou yo te gen mennaj etranje.

20 avril 1990, Ayisyen ap mache kont SIDA, yo rive devan Federal Plaza, nan Bwouklin.

pa vrèman konnen kijan yo te trete Ayisyen lè yo te fèk dekouvri youn vye maladi Ozeta Zini. Se nan epòk sa a maladi SIDA a *(AIDS)* t ap fè ravaj nan peyi a, epi FDA te lonje dwèt sou 4 gwoup ke yo te bay non *«* **Klib 4 H ».** FDA te di se yo ki te lakòz maladi a. M ap oblije bay non yo ann angle paske se konsa n a konprann pouki sa yo te rele gwoup sa yo « **Klib 4 H** » la. Se te « *Homosexuals, Hemophiliacs, Heroin Addicts and Haitians* ». Ou kwè nou tande jan yo te mete Ayisyen nan menm gwoup ak omoseksyèl, emofiliak, sètadi mounn ki gen maladi nan san, avèk eroyin adik, mounn k ap pran dwòg eroyin ak zegwi nan venn yo.

Kòm se tout Ayisyen FDA te anpeche yo bay san jan yo te konn bay tankou tout lòt mounn,

Apre gwo manifestasyon **20 avril 1990** la, FDA te fè bak. Yo t oblije wete non Ayisyen nan pami « **Klib 4 H** » yo a. Fòk mwen di nou tou ke pandan Ayisyen t ap manifeste nan Nouyòk, te gen youn ekip doktè ayisyen, sitou mesye AMHE yo, *(Association médicale haïtienne ā l'étranger),* ki te nan gwo negosyasyon ak FDA nan Wachintonn (Washington) pou montre swadizan syantis òganizasyon an ke yo pa t kanpe sou okenn baz syantifik pou yo te klase Ayisyen, youn gwoup etnik, ansanm ak gwoup mounn ki ka soti nan tout nasyon.

Syantis ayisyen youn bò, Lame ayisyen san zam youn lòt bò, lapèrèz te anvayi Blan rasis yo. Yo te pè pou Aysisyen pa lage nan kraze brize. Se vre ke premye gwo manifestasyon an te fèt avèk lòd e respè. Se slogan yo t ap voye monte a wot vwa kont *Federal Diskriminasyon Administrasyon !* « *Aba tout rasis* », «**Aba tout diskriminasyon !** » Men gen otorite bò isit ki swa yo te wè osnon te tande sa Ayisyen ann Ayiti te renmèt an 1986, sèlman kat ane avan, lè yo te leve kanpe pou met Jan-Klod Divalye (Jean-Claude Duvalier) atè. Se pa t jwèt timounn lè Ayisyen te montre yo ka mobilize plis pase 75 mil mounn pou anvayi anba lavil Nouyòk la, zòn lajan an. Si m te yo, mwen t ap fè menm jan an tou. Kouri ba yo legen anvan yo met dife nan *Wall Street,* anvan y al dechouke gwo bilding e montre kèk Blan rasis sa yo peze. Natirèlman, si bagay yo te gate tout bon vre t ap gen batay ak lapolis, menm ak twoup Lame. Men se t ap youn rivyè san ki ta koule pou anyen, paske desizyon FDA a pa t kanpe sou okenn baz syantifik. Epi Eta Zini pa t pare non plis pou akizasyon lemonn antye si, pa malè, bagay yo te tounen myèl.

Oke ! Youn lòt **20 avril** pral fèt nan sèlman 2 senmenn. Fòk Ayisyen tout koulè, tout relijyon, fanm kou gason, sitou jèn yo, pare pou pran lari. Fwa sa a, menm jan ak 1990, gen otorite bò isit ki ensilte Ayisyen. Fwa sa a se pi gwo chèf nan Eta Zini an, prezidan peyi a menm, ki te deklare «tout Ayisyen gen SIDA — *AIDS*». Se prezidan an menm ki di Ayiti se youn peyi twou k.k., peyi latrin ! Eskize m dèske mwen lage pawòl la konsa sou nou. Men si prezidan gwo peyi sa a pa wont pou l kite nenpòt pawòl sal sot nan bouch li, m oblije bay bagay la jan l te bay li a. Wi, mezanmi, n oblije fè bak tounen jouk nan lane 1990 pou nou jwenn fòs, enspirasyon, pou n aji menm jan Ayisyen te aji lè yo te ensilte nou. Se menm san Ayisyen an k ap koule nan venn nou ! Nou pa ka kite nenpòt sa l ye a konprann li ka trennen nou nan labou nenpòt ki fason. Ayisyen toupatou, leve kanpe pou nou bay zòt youn leson, menm jan nou te fè l la gen 28 an de sa.

Epi se pa sèlman pou jan prezidan an derespekte nou an nou pral manifeste. Nou pral fè *Bwouklin Bridj* tranble ankò pou mounn TPS yo *(Temporary Protected Status)* ak jèn mounn *DACA* yo. Kòm nou konnen, prezidan ameriken an bay Ayisyen TPS yo jouk mwa jiye 2019 anvan l mande pou yo degèpi tounen Ayiti, youn peyi kote sitiyasyon an malouk fo pa plis. Gen anpil timounn ki fèt isit nan mounn ki gen TPS yo. Kisa ki pral rive ak fanmi sa yo ? Eske prezidan an pa gen kè ki fè l ap pare pou separe manman, papa ak pitit yo ? Eske l pa konnen kijan sitiyasyon Ayiti tèlman mal ke youn bann jèn ap kite peyi a pou y al Chili, Brezil e menm travèse an Repiblik dominikèn al dèyè lavi miyò ?

Menm bagay la tou pou jèn mounn *DACA* yo ki te vin Ozeta Zini ak paran yo pandan yo te timounn tou piti. Yo elve isit, gen ladan yo ki diplome nan lise e men nan kolèj ak inivèsite. Gen k ap travay nan kèk branch ki enpòtan anpil pou peyi a. Sèl peyi yo konnen se Eta Zini. Epi pou prezidan an di fòk yo tounen nan peyi kote papa yo ak manman yo te soti, peyi ke yo pa janm konnen. Pafwa yo pa menm pale lang nan ankò, osnon si yo pale l se ak gwo aksan angle. Eske kè prezidan sa a se youn kè fè ? Enben nou pral fè *Bwouklin Bridj* tranble nan dat **20 avril** k ap vini an pou nou bay mesye a youn leson, menm jan lòt Ayisyen yo te fè sa nan lane 1990.

Ayisyen ap travèse Bwouklin Bridj la ap kontinye pou Mannhatan jou ki te 20 avril 1990 la.

Kounnye a pa gen 2 MACH k ap fèt, jan nou te tande a. Se youn sèl MACH. Te gen 2 gwoup ki t ap travay sou MACH pou menm jou a, men mèkredi swa senmenn pase a, 28 mas la, reprezantan 2 gwoup yo te reyini nan biwo « *Assemblymember* » Rodniz Bichòt (Rodneyse Bichotte), nan Bwouklin, e yo antann yo pou gen youn sèl MACH. Tout mounn pral reyini nan *Grand Army Plaza*. Nou ka pran tren nimewo 2 ak 3, desann nan stasyon *Grand Army Plaza.* Si nou nan Bwouklin, se bis nimewo 41 an ki pase *Grand Army Plaza.* Depi vè 9 è di maten, jou vandredi a, n ap koumanse reyini pou nou deplase a 10 zè. Nou pral mache desann sou *Flatbush Avenue,* rive sou *Tillary,* kote n ap vire agòch pou n al pran wout *Bwouklin Bridj* la pou n antre *Mannhatann.* Anvan **20 avril** la nou pral resevwa plis enfòmasyon. Men nou menm ki gen tout enfòmasyon sa yo se pou n lage pawòl la deyò a, nan legliz, nan lekòl kote ki gen anpil elèv ayisyen epi nan travay nou. Se **Mobilizasyon genneral.** Pale ak bòs nou, di yo n ap pran jou a *off.* Elèv ka pran jou a *off* tou.

Nou pral ekri youn lòt paj nan istwa pèp ayisyen an. Fòk nou tout pote kole, fè tèt ansanm, pou nou fè yo respekte Ayisyen, kit se prezidan osnon sitwayen òdinè. Nou pa pitimi san gadò, jan pawòl la di. Youn pèp ki te batay kont Blan angle ak panyòl epi ki te bat Lame franse Napoleyon Bonapat la (Napoléon Bonaparte) pou nou te deklare Premye Repiblik nwa sou latè, nou kapab fè listwa ankò. *YES, WE CAN !* WI, NOU KAPAB ! Se nan INITE nou te rive fè tou sa. Nou pa ka bliye **L'UNION FAIT LA FORCE.**

Grenn Pwonmennen

Youn lot foto Ayisyen k ap travèse brouklin bridj la et k ap mache sou Manhatann.

DE BROSSE& STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE
MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

AVIS IMPORTANT

Pye Kout Pran Douvan
Ou menm ki ta renmen al viv nan peyi Kanada pou pwoblem Imigrasyon Meriken, kontakte nou jodia Tout enfomasyon konfidansyel
Rele nou nan nimewo sa yo:
718, 864,6862 oubyen 646, 981,8392

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 7

LE COIN DE L'HISTOIRE

Le rôle des femmes dans l'Histoire d'Haïti (suite et fin)

Par Charles Dupuy

Pétion, qui restera célibataire, n'avait aimé qu'une seule femme, Joute Lachennais. On compte parmi les causes de sa mort la douleur que lui causa la trahison de cette dernière, qui avait choisi pour amant Jean-Pierre Boyer, l'officier commandant de la Garde présidentielle. Pétion refusa de désigner son successeur pour, justement, ne pas choisir Boyer, l'amant et le favori dans la course à la présidence de la toute-puissante Joute Lachennais, sa compagne. Plaisant, instruit, spirituel, mais de caractère médiocre, Boyer débuta sa carrière politique le jour où Pétion l'appela au Palais comme secrétaire privé. C'est à ce poste qu'il séduisit Joute Lachennais, la maîtresse de Pétion. Devenu président, Boyer fit de Joute sa compagne officielle, tout comme elle avait été celle de Pétion auparavant. Joute Lachennais aura donc été, à titre officieux, la première dame de la République sous deux présidents différents.

Sous le régime tyrannique de Soulouque, celle qui retiendra notre attention est une des femmes qui méritent le mieux d'être placées dans la galerie des célébrités haïtiennes. Il s'agit de Mme Joseph Courtois, née Juliette Laforest. Son père, Bussière Laforest, membre du Conseil des cinq-cents, avait amené Juliette avec lui en France alors qu'elle avait 8 ans. Le général Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie prit en affection cette enfant qu'il appelait ma « *payse* », alors qu'elle-même tenait sur ses genoux le petit Alexandre Dumas, le futur auteur des *Trois Mousquetaires*.

Pianiste émérite, Juliette Laforest devint la lectrice de la princesse Pauline Bonaparte. Elle épousa Joseph Courtois en France, en 1814, et le couple retourna en Haïti en 1818. Quand, en 1847, Soulouque fit emprisonner Joseph Courtois pour délit de presse et durant le procès qui s'ensuivit, elle marchait aux côtés de son mari deux pistolets cachés sous son châle pour mourir avec lui, le cas échéant. Après le départ pour l'exil de Joseph Courtois, elle reprit la direction de *La Feuille de Commerce*, le journal réputé d'opposition de son mari dont elle s'occupa de la rédaction jusqu'à sa mort en 1853, à l'âge de 66 ans. Sans autres moyens que ceux que lui rapportaient ses leçons de piano et les maigres revenus de son journal, Mme Courtois aura défié la tyrannie soulouquiste en publiant, au péril de sa vie, le seul organe considéré comme hostile au pouvoir du temps.

Pour inaugurer le XXe siècle, nous retrouvons, au Palais national, Cécé, la femme de Nord Alexis. Née Amélie Pierrot, elle était la fille du président Jean-Louis Pierrot et donc la nièce de la reine Marie-Louise, la femme d'Henry Christophe. Elle avait sensiblement le même âge que son mari. Elle est morte nonagénaire à Port-au-Prince alors qu'elle était première dame de la République. Elle a pratiquement inventé le lobbyisme en Haïti. Son influence sur le président était connue des milieux d'affaires, et il valait mieux passer par le salon de Cécé pour atteindre Tonton Nord dans son bureau. Après les incendies qui rasèrent le bas quartier de Port-au-Prince, la malice populaire appela la zone sinistrée « *Savane Cécé* » accusant ainsi le gouvernement d'avoir intentionnellement mis le feu dans ces habitations afin de détruire les éventuels dépôts d'armes de l'opposition.

Puisque nous parlons de Cécé, je ne peux résister à l'envie de vous raconter cette anecdote la concernant et qui a la rare qualité d'être parfaitement authentique. Elle se rapporte à Edgar Pierre-Louis, qui était le neveu d'Anténor Firmin, le candidat malheureux à la présidence d'Haïti. Aux côtés de son oncle, le jeune Edgar avait fait la guerre civile de 1902, combattu vaillamment les gouvernementaux de Nord Alexis au Limbé et puis aux Gonaïves, assisté à l'explosion de *La Crête-à-Pierrot* avant de s'embarquer, avec Firmin, pour l'exil à Saint-Thomas. Quand il sentit lui peser un peu trop son bannissement, l'adolescent écrivit une lettre à sa marraine, qui se trouvait être nulle autre que Cécé, l'épouse de Nord Alexis. À l'insu de son mari, Cécé fit entrer à Port-au-Prince son filleul en détresse et le cacha... au Palais national. Au bout de quelque temps, la très influente Cécé entra avec son protégé dans le bureau de Nord Alexis afin de lui révéler ce secret qui commençait à devenir celui de Polichinelle. Le vieux président joua la comédie de l'homme trahi par son indispensable confidente et conseillère laquelle osait peupler sa maison des enfants de Firmin, son pire ennemi politique. Cécé haussa les épaules et n'en garda pas moins son filleul au Palais, dans ses appartements. C'est ainsi qu'Edgar Pierre-Louis passa de l'amer exil qu'il partageait avec son oncle Firmin pour aller vivre au Palais national, sous l'aile de sa marraine Cécé. Chaque matin, le brave jeune homme quittait le Palais pour aller à Saint-Louis de Gonzague, son école. Il deviendra avocat, sera parlementaire, fera une longue carrière politique et mourra au Cap-Haïtien

le 22 février 1967. C.D. coindelhistoire@gmail.com Pour vos idées, suggestions et commentaires : (450) 444-7185 / (514) 862-7185

1 bdrm & studio apts for Rent
Located in Upper Darby, PA 19082
Utilities included (not electric)

Call: 610-352-5975 lve msg or
610-342-5914

PROCUREZ-VOUS LES ŒUVRES DE ROSIE BOURGET

Tout le monde adore lire la rubrique de Rosie Bourget pour faire le plein de connaissance. L'auteur vous propose ses trois derniers nés, intitulés « *Floraison* », « A Rose in Full Bloom », Istwa Kreyòl ».

Régalez-vous avec son style unique et exceptionnel. Installez-vous… et laissez-vous envahir par une sensation de bien-être et d'humour. Vous avez besoin de vous détendre ? Les textes de « Istwa Kreyòl » vous permettent de chasser vous-même vos ennuis, de manière simple et rapide.

En vente à la librairie Mapou.

Pour passer vos commandes, contactez l'auteur au numéro suivant

(954) 445-0344; via courriel rbourget18@gmail.com ou r_bourget@yahoo.com.

•PUBLIC CHARTER SCHOOLS, **GRATIS,**
•**ENSKRIPSYON AP FÈT KOUNYE A**

Pwofesè nou yo fòme pou travay ak ede elèv ke lang natif natal yo pa Anglè. Sèvis tradiksyon disponib egalman pou tout paran ki fè demann lan.

Nou ofri pwogram edikasyon espesyal ak sèvis yo nan bilding lekòl la oswa nan yon lokal Komite Edikasyon Espesyal la detèmine nan distri a.

APLIKE JODI A!

BROOKLYN DREAMS CHARTER SCHOOL
259 Parkville Avenue
Brooklyn, NY 11230
(718) 859-8400
BrooklynDreamsCharterSchool.org

BROOKLYN EXCELSIOR CHARTER SCHOOL
856 Quincy Street
Brooklyn, NY 11221
(718) 246-5681
BrooklynExcelsiorCharterSchool.org

BROOKLYN SCHOLARS CHARTER SCHOOL
2635 Linden Boulevard
Brooklyn, NY 11208
(718) 348-9360
BrooklynScholarsCharterSchool.org

ENSKRIPSYON AP FINI 1ye AVRIL 2018

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 8

Queens Village Primary Medical Care

Doctor on the go!

We come to you

We have brought back the good old days of the old-fashioned doctor house call, but with the latest in medical technology. We provide high quality expert health care to you in the comfort of your own home. You will receive the personal and compassionate attention that you deserve without the inconvenience, lengthy waits, expense of travelling, and exposure to other sick patients, all associated with doctors offices.

Providing high quality, comprehensive and compassionate care for over 30 years.

We offer the following comprehensive services:

- Annual medical Exams
- EKG
- Urine analysis
- PPD screening
- Vaccinations
- Vitamin B12 shots
- Screening for Diabetes
- Screening for Asthma
- Screening for Cholesterol
- Screening for sickle cell
- Screening and Treatment for Dementia
- Screening and testing for vascular disease and nerve pain

And many other Dx test and referrals

DOCTOR ON THE GO
To schedule a home visit
Call us at 347-952-4417
Or visit us at
www.doctoronthegp.com

Queens Village Primary medical Care
92-04 Springfield Blvd
Queens Village, NY
Phone: 718-465-3040 Fax:718-464-9063
Email: info@queensvillagemedicalcare.com

Aryel Nicoleau, MD, FACP, FAG
American Board of Internal Medicin
Certification in Geriatrics

Gen 4 milyon rezon pou w enskri.
Kisa rezon pa w ye?

Enskri pou pi ta nan dat 15 desanm pou kouvèti a ka kòmanse nan dat 1mye janvye 2018

www.nystateofhealth.ny.gov | 1-855-355-5777

nystateofhealth
The Official Health Plan Marketplace

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 9

ARTS & SPECTACLES

Le groupe Klass : Nouvelle formule de production musicale

Suite de la page 16

fonctionnelle) d'une composition musicale. Ils représentent le deuxième (II), le cinquième (V) et le ton initial (I), donc les différents degrés de la gamme. S'il s'agit d'une tonalité majeure, le second accord sera indiscutablement un mineur (le second degré de la gamme). Cette nouvelle approche musicale permettrait aussi aux guitaristes, El Pozo et Bèl Kòd, de mettre en application les théories musicales qu'ils disent avoir apprises à une académie de musique qu'ils avaient fréquentée dans un temps. Telles sont des déclarations qu'ils avaient faites au cours d'une interview.

Klass en tenue de gala.

Le problème du marché musical : Est-ce le nombre de chansons sur un album ou une mauvaise approche promotionnelle ?

Après la production de deux disques de bonne facture, l'on se demande si Klass va récidiver, cette fois. Au lieu de se fixer sur le nombre de musiques que ce groupe décide de mettre sur le marché, il serait mieux de considérer l'œuvre dans son ensemble. Si l'on se réfère aux deux précédents disques de Klass, on peut espérer de bons résultats. Cependant, Klass doit s'assurer que les quatre morceaux reçoivent une égale promotion, puisque les risques deviennent plus grands, plus le nombre est réduit. Personne n'ignore que les chansons « *M ap marye* » et « *Lajan sere* » de Klass sont les plus diffusées sur les ondes, tant en Haïti qu'en diaspora. Ces morceaux ont été tournés jusqu'à leur épuisement. *Yo tòde mizik yo,* comme ils l'auraient fait d'une serviette mouillée. Pourtant, il y a d'autres tubes sur le second CD de Klass qui auraient dû bénéficier d'une plus grande attention et de diffusion en termes de promotion, qui doit être un processus permanent.

Les animateurs sont en partie responsables du fait que les tubes « *hits* » d'un CD se volatilisent aussi vite. Si les responsables de Klass payent aux présentateurs d'émissions konpa dirèk pour promouvoir leurs albums et que ces derniers le font de la même façon, c'est un vol à main armée. Jusqu'à présent, aucun des animateurs, incluant les plus populaires, d'ici et d'ailleurs, n'assure la promotion et le marketing d'un album comme l'exigent les règles et les lois qui régissent le marché musical international. Ce sont donc des animateurs-PetroCaribe qui s'adonnent à cette pratique de PAYOLA exigeant que les groupes musicaux leur donnent de l'argent à l'insu du PDG de la station de radio ou d'une chaîne de télévision, pour diffuser leur musique.

Il y a aussi des animateurs qui empochent l'argent des groupes musicaux et ne font aucune promotion. La PAYOLA se pratique aussi dans l'univers des animatrices qui ne sécurisent aucun espace de promotion. Un groupe connu de Miami a été victime d'un tel coup fourré d'une animatrice qui fonctionne encore en Haïti. Cette formation musicale ne sera pas la dernière victime puisque ces artistes aiment faire le tour des buissons « wout pa bwa — *beat around the bushes* » en quête de promotion de leurs œuvres. Ces animateurs-PetroCaribe profitent surtout des groupes musicaux qui résident en dehors d'Haïti pour leur tordre la main. Ils savent que les musiciens ne lisent presque pas, faute de temps, disent-ils, et n'écoutent pas les émissions konpa qui diffusées en direct en Haïti. Ces animateurs petro-caribéens, on les voit partout, surtout en Haïti, à New York et en Floride.

Les groupes musicaux doivent comprendre qu'ils peuvent imposer leur loi en demandant clairement aux animateurs ce qu'ils veulent et en détaillant la façon dont la promotion doit être faite. Tant qu'on n'arrive pas à éliminer cette pratique, la situation de l'industrie musicale ne changera pas. La production de quatre musiques de Klass exige une nouvelle approche promotionnelle. Les dirigeants de cette formation musicale sauront quelle alternative choisir pour promouvoir leur nouvel album. Ils sont actuellement en phase d'une nouvelle expérimentation avançant vers l'inconnu et devant se préparer en conséquence. Le problème de l'industrie musicale konpa dirèk ne se situe pas dans le nombre de musiques enregistrées sur un album, mais il est plutôt lié à la façon dont les promotions des disques sont assurées. Il ne reste qu'à souhaiter bonne chance, bon travail et du succès continu au groupe Klass.

robertnoel22@yahoo.com

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 10

ÉDITORIAL

Les états généraux sectoriels, autre artifice pour chloroformer les esprits

Quand, à l'occasion de la commémoration de la fête de l'indépendance, le 1er janvier, aux Gonaïves, Jovenel Moïse avait annoncé la tenue des états généraux sectoriels, on n'y avait pas fait trop 'attention. Sachant que l'administration Moïse-Lafontant, empêtré dans ses actions politiques, faute de ressources pour financer ses projets, et manquant de moyens pour gérer les affaires courantes, tournait en rond. Les observateurs s'imaginaient qu'il s'agissait d'un autre moyen pour éloigner l'esprit des citoyens de la crise financière que la présidence ne peut juguler. Avec la création du « *Comité de pilotage des états généraux sectoriels* », *Nèg Bannann nan* croit s'offrir une autre bouffée d'oxygène.

Avant de faire toute considération concernant ce Comité, il faut s'arrêter un peu sur la manière dont s'est pris le président Moïse pour introduire ce groupe de citoyens sur qui il a jeté son dévolu pour mener à bien la tâche qu'il leur a confiée. D'entrée de jeu, nous constatons que le chef d'État haïtien reste conséquent à lui-même. Bien qu'un communiqué ait précisé que les personnalités triées sur le volet étaient présentes lors d'une réunion tenue au Palais national concernant cette structure, on a tout l'air de croire, encore une fois, que M. Moïse avait mis sur pied le Comité avant la tenue de la réunion. C'est ce qu'il faut retenir à la lecture de la lettre adressée au président de l'organisation, Mgr Louis Kébreau, par le citoyen Claude Moïse, lui aussi, choisi pour faire partie de la nouvelle organisation.

En effet, M. Moïse, un des artisans de la Constitution de 1987, s'adressant avec déférence au président du Comité, n'a pu s'empêcher de contenir son indignation face au rôle que la présidence lui a voulu le faire assumer. En clair, il s'est plaint de n'avoir pas été mis au courant de son choix comme conseiller, encore moins de lui avoir donné l'occasion de se prononcer sur la décision du gouvernement le concernant. Aussi, croyons-nous que Claude Moïse ne serait pas l'unique membre du Comité de pilotage embrigadé dans ce projet à son insu.

Dans sa lettre à Mgr Kébreau, qui cache à peine son opposition à la manière cavalière dont le président de la République a fait appel à sa compétence, M. Moïse met à nu son mécontentement. Aussi écrit-il: « *Je viens d'apprendre par voie de presse que le président de la République a créé et installé le mercredi 30 mars au Palais national le comité de pilotage d'organisation des états généraux sectoriels de la nation. N'ayant pas été sollicité formellement de joindre ce comité et ne sachant à qui je mérite l'honneur d'être désigné pour en devenir membre, je prends la liberté de vous adresser cette lettre ouverte pour la mise au point suivante* ».

Plus loin dans le document adressé au prélat, M. Moïse exprime sa déception par rapport à la manière dont est créé le Comité, soit « *un long processus de consultation et de dialogue en vue de recueillir les avis des uns et des autres avant d'arriver à la mise en place du comité de pilotage et d'organisation des états généraux sectoriels de la nation* ». Et Claude Moïse n'a pu contenir non plus l'acrimonie que dégage cette lettre, quand il dit n'avoir pas été, quant à lui, consulté. Car, « *Je n'ai pas eu l'occasion de prendre connaissance ni de la définition du concept de ces états généraux sectoriels, ni du mandat du comité de pilotage, ni des conditions de travail de ses membres* ».

Il a profité de l'occasion pour exprimer à quels points, comme tout Haïtien justement concerné, il a accordé un grand intérêt à ce projet de la présidence « *conformément à mes convictions et à mes démarches citoyennes exprimées dans mes engagements collectifs et mes prises de position sur certaines grandes questions d'intérêt national durant ces trente dernières années* ».

Subtilement, mais sans y aller de main morte, Claude Moïse opte pour faire la déclaration de sa non participation au Comité à Mgr Kébreau, énumérant les nombreux engagements auxquels il est présentement tenu. Comme, par exemple, membre du comité scientifique de la Chaire Louis Joseph-Janvier sur le constitutionnalisme en Haïti; consultant depuis un an auprès de la Commission spéciale de la Chambre des députés sur la réforme constitutionnelle; et membre associé du mouvement *Trase yon lòt chimen pou Ayiti* cordonné par Jacky Lumarque.

À la conclusion de sa lettre, Claude Moïse affiche son mécontentement de manière plus directe. Aussi souligne-t-il : « *(...) pour ma part j'exprime mon étonnement de n'avoir pas été consulté avant d'être désigné membre du comité de pilotage. Ce qui ne m'empêchera pas de suivre attentivement les activités de ce comité auquel je souhaite pleine réussite dans sa mission* ».

Il est donc impossible que l'auteur de cette lettre adressée à Mgr Kébreau soit l'unique citoyen à être tenu dans l'ignorance de la création de ce Comité et des discussions ayant précédé sa mise sur pied, tel qu'annoncé par la présidence. Il faut alors se poser la question, qu'est-ce qui aurait empêché les autres citoyens ainsi traités de se taire, sans doute se laissant uniquement motivés par les avantages qui accompagnent leurs nominations à ces postes ?

D'aucuns doutent du sérieux de ce Comité et du potentiel de réussite dont il est porteur. Surtout quand on connaît déjà que d'autres initiatives précédemment lancées par l'administration Moïse-Lafontant, dans les mêmes conditions, n'ont pas abouti, ou donné les résultats escomptés. On peut offrir en exemples « *la feuille de route* » présentée à chaque ministère dont on attend encore les résultats. Ou encore la «*Caravane du changement* » du président Moïse, qui s'est arrêtée sans crier gare, les sources de financement locales sur lesquelles comptait l'équipe au pouvoir ayant tari.

De ce fait, tout porte à croire que les déboires que connaissent les projets de la présidence risquent de perdurer. Ce qui met Jovenel Moïse et son équipe dans l'obligation d'inventer de nouvelles distractions dont la dernière en date est précisément le Comité de pilotage des états généraux sectoriels créé, tout comme les précédentes initiatives sans lendemain, pour donner le change, laissant l'impression que la présidence est en charge et possède les moyens qu'il faut pour mener la barque gouvernementale à bon port.

En effet, la première année au pouvoir du président Moïse est riche en initiatives lancées sans études préalables, comme des tours d'adresse pour épater les gens, dans l'espoir de faire oublier au public haïtien les graves problèmes qui s'accumulent. Le voilà forcé d'ignorer les priorités, car n'ayant jamais pris le temps de susciter un vrai débat citoyen autour des crises récurrentes ou en permanence. Dès lors, d'une prestidigitation à l'autre, il aura bouclé son quinquennat sans accomplir ses promesses électorales, ni celles qu'il a proclamées durant sa présidence.

À force de les multiplier, cela devient une désagréable routine qui se répète d'une crise à l'autre. La création du Comité de pilotage «*des états généraux sectoriels* » s'inscrit dans cette même logique. Par cette structure pléthore, il ambitionne d'endormir le peuple haïtien par rapport à ses décisions politiques qui relèvent de l'ineptie totale.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Bérrie étage
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321 6434
12 Haïti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 81 Rt Apt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tel. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 11

EDITORIAL

General sectoral status, another distraction to put people to sleep

When on January 1st, at the commemoration of Haiti's independence in Gonaïves, President Jovenel Moïse announced the holding of general sectoral status of the country, few people paid any attention. For good reason, because they knew that the Moïse-Lafontant administration was entangled in its political actions and lacked resources to finance its projects. Moreover, in handling current affairs, the officials were visibly going around in circles. So, people thought that was another distraction to occupy the citizens from thinking about the financial crisis that the Presidency seemingly can't stop. With the creation of the "Steering Committee of the General Sectoral Status," the *Banana Man* thinks he can get another breath of fresh air.

Before considering the Committee itself, we should look at how President Moïse chose to introduce this group of citizens on whom he counts to carry out the task entrusted them. True to form, he remains very consistent. Through a press release, it was announced that some handpicked individuals were present at a meeting held at the National Palace concerning the new entity. But in true Moïse fashion, he apparently set up the Committee before the meeting. That's the conclusion one can draw from a letter addressed to the president of the organization, Mgr Louis Kébreau, by Claude Moïse, a well-known citizen who was chosen to be part of the new organization.

Indeed, Mr. Moïse, one of the architects of the 1987 Constitution, showed deference to the Chairman of the Committee, but he could hardly contain his indignation about the role the President wanted him to assume. He complained that he was not made aware of his choice as a counselor. Worse yet, he had no opportunity to comment on the government's decision regarding him. We doubt that Claude Moïse is the only member of the Steering Committee to be named without their knowledge.

In the letter to Monsignor Kébreau, Claude Moïse barely conceals his discontent about the cavalier manner used by President Moïse to call on his competence. He writes: *"I have just learned through the press that the President of the Republic has created and installed, on Wednesday, March 30th, at the National Palace, the steering committee of the organization [entrusted with reviewing] the general sectoral status of the nation. Since I have not been formally solicited to join this committee and don't know to whom I owe the honor of being nominated to become a member, I take the liberty of sending you this open letter for what it's worth."*

Later in the letter to the prelate, Mr. Moïse expresses disappointment in how the Committee was created, bypassing the normal *"long process of consultation and dialogue to gather the opinions of others before getting to setting up the steering committee and the organization [to review] the general sectoral status of the nation."* There's no way missing the acrimony oozing out of the letter when he says he was not consulted. He writes: "*I have had no opportunity to know the definition of the concept of these general sectoral meetings, neither the mandate of the steering committee, nor the working conditions of its members.*"

He took the opportunity to express how, as any concerned Haitian, he is greatly interested in this project of the Presidency *"in accordance with my convictions and my citizen's action expressed in my collective commitments and my position on some major issues involving national interest during the last 30 years."*

Subtly, but with no holds barred, Claude Moïse tells Bishop Kébreau why he can't participate in the Committee. He lists his many current commitments. As, for example, "*being a member of the scientific committee of the Louis Joseph-Janvier Chair on Constitutionalism in Haiti; consultant for a year of the Special Committee of the Chamber of Deputies on Constitutional Reform; and an associate member of the* ***Trase yon lòt chimen pou Ayiti*** (Creole for *'Devising another roadmap for Haiti')* movement, coordinated by Jacky Lumarque.

Concluding his letter, Claude Moïse displays his discontent more directly. He emphasizes: ". . . *indeed, I am really astonished at not having been consulted before being designated as a member of the steering committee. [However], this will not prevent me from following attentively the activities of the committee to which I wish full success in its mission.*"

We can hardly believe that the author of this letter to Mgr. Kébreau is the only citizen to be kept in the dark about the creation of the said Committee and of the discussions preceding its establishment, as announced by the Presidency. One could venture to ask why other citizens treated in this manner have remained silent. Would it be that they're motivated by the perks that go with their appointed positions?

Some people seriously doubt the validity of this Committee and its potential for success. Especially when one takes into account other initiaties previously launched by the Moïse-Lafontant administration under similar conditions. They've languished, having failed to deliver the expected results. Take the so-called "roadmap" presented early on to each ministry whose results are still being awaited. Or President Moïse's "Caravan of Change," which stopped without any warning. Would it be that the local sources of funding on which the President counted have dried up?

Based on the record, there's reason to believe that there will be more setbacks for the President's plans. Thus, President Moïse and his team are forced to invent new distractions, the latest one being the Steering Committee of the General Status of the country! Created in the same manner as previous initiatives, the new Committee is pretending to show that the Presidency is fully in charge and has the means necessary to get to its destination.

Indeed, President Moïse's first year in power is full of initiatives launched without previous studies. A way to impress people, hoping to make the public forget about the serious problems that keep accumulating. Ignoring the priorities, the President has never taken the time to have a real citizen debate around recurring crises. Pulling one rabbit after another from his hat, he's bound to complete his five-year term without fulfilling his electoral promises, nor those he's made since his swearing in.

By multiplying them, he gets us accustomed to the unpleasant routine of one crisis after another. The creation of the Steering Committee of the General Sectoral Status of the country is part and parcel of the same logic. It's all aimed at putting the Haitian people to sleep while continuing with totally inept political decisions.

HAITI OBSERVATEUR
Lè manke gid, pèp la gaye

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY
11435-6235
Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321-6434
12 Haiti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Motreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean-Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 8t Bt Aptt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553,00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005,00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 12

BANDITISME ET INSÉCURITÉ

À qui imputer la responsabilité de la mort de Vladimir Legagneur ?

Suite de la page 1

tion organisée par une franche du monde de la presse, de concert avec la femme de la victime, pour demander à la Police d'assumer ses responsabilités dans ce qui prend de plus en plus l'allure d'un crime.

La manière dont Vladimir Legagneur a été supplicié par ses ravisseurs laisse croire qu'il a été pris en otage en guise de « *vengeance* ». Cette hypothèse renvoie indubitablement à l'incident du mois de novembre2017 ayant dégénéré en affrontement meurtrier entre la Police et les membres d'un gang de Gran Ravin au cours duquel le pasteur de l'église Maranatha fut sévèrement tabassé par des policiers.

Depuis lors, la Police a perdu le contrôle de cette zone ayant même concédé cette partie de la capitale aux bandits. Cela signifie que les riverains sont abandonnés sous la férule des criminels qui font la pluie et le beau temps, rendant la vie impossible aux familles.

Suite aux événements sanglants de la fin du mois de novembre, rien ne fonctionne à Grand Ravine. Il semble que les écoles, y compris le lycée, aient cessé leurs activités. D'ailleurs, selon des informations reçues d'une source fiable de la zone, les séances de torture réalisées contre Legagneur se sont produites à une école rurale abandonnée depuis l'échauffourée des policiers avec les bandits de Gran Ravin.

Michel-Ange Gédéon, directeur général de la PNH dans l'impossibilite chasser les bandits de Gran Ravin.

Il semble aussi que, selon des sources diverses, quoique les policiers aient eu à affronter des criminels endurcis, ils aient commis des violations graves de droits de la personne, ayant infligé des sévices sur la personne de citoyens accusés, sans preuve, d'être de connivence avec les bandits. Selon toute vraisemblance, dit-on dans certains milieux diplomatiques, à la capitale haïtienne, les policiers auraient exécuté 11 personnes en guise de représailles contre les membres du gang qui auraient fait feu à bout portant sur des policiers et occasionné la mort de deux de ces derniers. Mais il y a une situation de violation des droits de l'homme que seule une enquête sérieuse permettra d'élucider. C'est sans doute dans cette optique que la représente spéciale du secrétaire général des Nations Unies, Suzan Page, ait attiré l'attention des autorités du pays sur la nécessité de désigner un juge instructeur pour établir les faits dans l'incident de Gran Ravin.

A Port-au-Prince, certains observateurs croient dur comme fer que la Police n'a pas dit la vérité, toute la vérité dans l'affaire Vladimir Legagneur. Ces derniers veulent accréditer la thèse selon laquelle la victime aurait été chargée d'une mission à Gran Ravin pour le compte de la Police. A leur avis, l'examen des deux téléphones que la victime avait en sa possession par le chef du gang et la réaction violente de sa part qui s'en est suivie laisse croire que certains documents trouvés auraient établi l'existence d'un contact avec la Police ou une autre entité que les gangs jugent hostile à leur égard. Et le fait par la Police d'afficher une attitude jugée indifférente à l'égard de la disparition de Legagneur n'a pas milité en faveur de cette dernière.

Tout compte fait, il y a une crise à Gran Ravin, et le directeur général a la responsabilité de lancer une initiative pour faire primer le droit dans cette zone. Une source proche de l'institution a fait savoir que Michel-Ange Gédéon avait fait une approche en ce sens en commençant d'établir contact avec le pasteur qui avait été maltraité. Mais ce projet a été abandonné sans qu'aucune suite n'ait été donnée par le DG. Il y aura fort à parier qu'un rapprochement avec le pasteur finirait par éliminer la méfiance entretenue contre la Police.

Suite au kidnapping du photojournaliste Legagneur suivi de sa torture par les bandits de Gran Ravin, qui l'ont finalement exécuté de manière horrible, ne faut-il pas insister pour que la Police mène une action musclée pour libérer les habitants de cette zone? En clair, plus les forces de l'ordre attendent pour déloger les bandits de ce bidonville, plus il sera difficile d'avoir raison d'eux.

En tout cas, les derniers incidents survenus dans ce quartier démontrent clairement que la Police n'a aucune envie de se colleter avec les bandits. Mais aussi comment peut-elle se résigner à décréter Gran Ravin zone de non droit, un no man's land ?

On comprend alors pourquoi les investisseurs restent loin d'Haïti, et que les touristes ont opté pour d'autres destinations.

Lettre ouverte de KODDDA à l'attention du président du Comité de pilotage des États généraux sectoriels

Le 2 avril, 2018

Port-au-Prince, Haïti

Monseigneur LOUIS KÉBREAU,
Président du Comité de pilotage,
États généraux sectoriels de la Nation

Monseigneur,
Monsieur le Président,

Par la présente la KODDDA — qui se donne pour mission la défense des droits des Haïtiens vivant à l'étranger — vous présente ses compliments et vous prie de recevoir ses commentaires concernant l'initiative d'organiser les « États généraux sectoriels de la Nation ».

Dans un esprit participatif, la KODDDA souhaiterait vous soumettre par la présente ses observations et partager avec les membres de votre Comité ses inquiétudes sur certains points de l'entreprise qui concerne et engage le devenir du pays :

Nous notons en premier lieu l'absence de représentants légitimes et actifs de certains secteurs importants de la communauté haïtienne, tels qu'un représentant de la diaspora internationale, de même qu'un représentant de la presse parlée et écrite locale pour organiser la tenue des ateliers. Et ce, en dehors, bien entendu, des personnalités déjà nommées qui sans doute n´agirons qu'en tant que coordinateurs et agents de communication face au public.

Saurions-nous établir des critères faisant appel à des personnages de qualité, d'expérience et concernés par Haïti afin que les débats soient consistants ?

Par ailleurs, la mission attribuée aux membres du Comité semble enfreindre des domaines déjà étudiés ou mis à l'étude depuis des mois par la Commission spéciale sur les amendements constitutionnels. Nous nous référons ici aux problématiques de la gouvernance politique; la gouvernance locale; la gouvernance économique; la gouvernance environnementale et l'aménagement du territoire; la gouvernance de l'espace public et médiatique; la gouvernance du système éducatif; la gouvernance du système de santé; l'identité culturelle et l'intégration sociale; l'ordre et la sécurité publique.

Ne serait-il pas impératif de situer les débats et les thèmes en amont et de définir les priorités ?

Nous souhaiterions recevoir des informations concernant les moyens qui seront déployés pour obtenir l'adhésion de l'ensemble de la population. Cette initiative est des plus louables et nous souhaiterions y participer; cependant nos inquiétudes sont palpables : la diaspora sera-t-elle consultée, comme le seront les représentants des divers secteurs sociaux et géographiques du pays ? Et si oui, comment ?

Enfin, nous tenons à souligner le fait que la KODDDA s'inquiète quant à l'aboutissement de ce pacte qui, devant être soumis (pour validation) au président de la République, ne serait donc pas contraignant, tandis que la majorité de la population pour sa part s´y serait pleinement engagée. Dans de telles circonstances, la démocratie ne s´en trouverait-elle pas amoindrie par le biais d´une décision unilatérale de la présidence ?

Nous vous prions de recevoir, Monseigneur, nos plus vifs remerciements pour une prompte réponse et nos salutations les plus respectueuses en la patrie.

Suivent les noms des rédacteurs de la présente :

Lou Evans Arne, Ernest Victor Bellande, Edward Berrouet, Alix Lamarre, Louis F Moise-Louissaint, Robert Magloire, Michelle Mevs, Georges Michel, Frantz Price, Jean-Claude Roy,
Jean-Sébastien Roy, Christian J. Thess.

L'ARMÉE NOUVELLEMENT REMOBILISÉE ANNONCE LA COULEUR

Décharges d'armes à feu par trois soldats dans un club : Deux personnes blessées

Par Claudy Briend Auguste

Trois nouveaux soldats de l`Armée remobilisée ont créé la panique, le week-end des Pâques, à Anse-Rouge, commune de l`arrondissement de Gros-Morne, département de l`Artibonite, localité située à environ une quarantaine de kilomètres au nord-ouest des Gonaïves.

L'incident où trois soldats de l'armée remobilisée ont, sans doute, voulu faire une grande démonstration de leur savoir-faire, s'est déroulé dans la soirée du samedi 31 mars. Ces militaires, membre d'une force armée dont la mission reste à définir, s'appellent Rodini Pierre-Louis, Dave Basquin et Livens Dervil. Ils étaient accompagnés d'un membre de la diaspora connu seulement sous le nom Ti Edy Nan Miyonn, ont suscité une bagarre et ont fait usage d`armes à feu dans un club, « Vavou N`Feeling », blessant au moins deux personnes.

Suite à ce forfait, les fauteurs de trouble ont pris la fuite, mais ont été rapidement appréhendés par des agents de l`UDMO venus des Gonaïves, appelés en renfort de la police locale. Ti Edy et sa femme, présents dans le véhicule des soldats au moment de l`opération policière, ont été relâchés après avoir donné leur version des faits.

Le ministère de la Défense s'est empressé, dans un communiqué daté du 3 avril, de confirmer l`information, tout en indiquant ignorer la provenance des armes utilisées par ces soldats qui n`avaient pas eu l`autorisation de se rendre dans cette localité. Un fait pour le moins surprenant relevé dans le communiqué du ministère de la Défense, à savoir la provenance des armes alors qu'on aurait dû donner une conférence de presse pour tirer cette troublante histoire au clair.

Dans la liste des enquêtes à n'en plus finir, une nouvelle autre est lancée. « *Parallèlement à la mise en mouvement de l`action publique par le Parquet du Tribunal de première instance des Gonaïves, une enquête administrative a été diligentée par le ministère de la Défense en vue de faire la lumière sur cet incident pour le moins insolite, particulièrement par rapport à l`origine des armes utilisées* », ont souligné les responsables dudit ministère.

Par ailleurs, le ministère de la Défense dit déplorer et condamner avec fermeté tous actes d`indiscipline et comportements indignes qui ne cadrent pas avec la nouvelle philosophie de l`institution militaire.

Les Forces Armées remobilisées, vont-elles marcher sur les brisées des anciens soldats qui ont creusé la tombe de l`institution des hommes en kaki ? Rappelons que des organisations de défense

Suite en page 13

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 13

50 YEARS AGO

A baptist preacher and a catholic priest

By Jim Uttley

Fifty years ago today (April 4, 1968) Dr. Martin Luther King, Jr., was assassinated in Memphis, Tennessee. The details are still fresh in my mind. His death shocked the United States and the world.

Almost immediately, riots broke out across the nation. As a college student in Chicago, I remember that after several hours of riots and looting not far from our campus, we were forced into lockdown and no one was allowed off the college property without special permission from the administration. This went on for almost a week.

Dr Martin Luther King, Jr.

Twenty-seven years ago this year, another revolutionary politician began to stir up his followers openly encouraging them to commit violence. Former president Jean Bertrand Aristide fell out of office as a result of his violent speeches and sermons.

Both Dr. King and Father Aristide were of African descent and both were men of the cloth but that's as far as their similarities went. Aristide preached violence of the worst kind but King was an apostle of peaceful demonstrations and civil obedience.

Dr. King fought against injustice but he hated violence and made sure that his supporters and followers knew the cost of standing for righteousness.

In a special series commemorating this anniversary of King's assassination, Religion News Service quoted Professor James H. Cone of New York's Union Theological Seminary who said of Dr. King: "He was a theologian of action, an engaged theologian, actively seeking to transform the structures of oppression." In 1986, Dr. Cone wrote "His thinking emerged from his efforts to establish a just society."

Cone stated that Dr. King's theology was refined "according to the needs of the people with whom and for whom he was struggling. His theology was not permanent or static but was dynamic, constantly emerging from the historical circumstances in which he was engaged."

On the contrary, President Aristide upon his return from exile in the United States encouraged a crowd of poor supporters in a slum area to go and "take whatever they want and deserve from the rich people and to give the rich people what they deserve." Those who were in Haiti at the time knew well what this former priest turned strong-armed politician meant. In more than one fiery speech, he repeated these directives and encouraged them to commit crimes and stir up anarchy as he says they deserve what the other people have.

According to the RNS report, Dr. King's father, grandfather and great-grandfather were all Baptist preachers who taught the orthodox view of Christian doctrines, including the divinity of Jesus. To them, He was both man and God, born a human but also divine.

Dr. King believed that Jesus' divinity was revealed through His total dependence on God the Father and that He did nothing without His Father's knowledge and approval. "This was prophetic and promissory for every other true son of man who is willing to submit his will to the will and spirit of God."

Even at this stage in his life, as a young preacher, King's belief of putting faith into action was starting to form.

Aristide, on the other hand, grew up under the brutality of Dr. Francois "Papa Doc" Duvalier's regime and this is all he knew of government. He became a priest and came to power as a political firebrand under Duvalier's son — Jean-Claude "Baby Doc." And while the son's reign was quite an improvement over his father's, it was not what the young priest was looking for.

Dr. King believed that the "kingdom of God" would come about "when we see social relationships controlled everywhere by the principles which Jesus illustrated in His life — trust, love, mercy, and altruism — then we shall know that the kingdom of God is here."

The excommunicated Roman Catholic priest saw his kingdom ruled by principles totally opposite from what he was taught in seminary. While King thought that good laws ought to be obeyed while unjust laws needed to disobeyed through non-violent civil disobedience, Aristide challenged and even "egged on" his followers to commit crimes which would lead to murder and anarchy.

A video from his early years in office was posted on Facebook this week. Aristide is seen in the early 1990s proclaiming that infamous saying which led to his downfall. "The smell of burning tires on peoples' [his enemies] necks smells so good!" Go and do it, he encouraged them as they are seen running to go and follow his marching orders!

One leader's messages were exhortations to kill their enemies while another leader's sermons and speeches challenged oppressed people to dream dreams bigger than themselves. I find it grievously ironic that the one who preached evil and hate is still alive while the one who preached love and shared the message of Good News is dead, murdered by those who preached hate and racial injustice.

Former Haitian President Jean-Bertrand Aristide.

L'ARMÉE NOUVELLEMENT REMOBILISÉE ANNONCE LA COULEUR

Décharges d'armes à feu par trois soldats dans un club : Deux personnes blessées

Suite de la page 12

de droits humains n'avaient pas caché leur inquiétude à l'annonce de la remobilisation des Forces armées d'Haïti coupables, selon eux, d'abus des droits de la personne et des crimes restés encore impunis.

Dans ce cas particulier, les trois soldats qui se sont signalés pour leur indiscipline, pourraient se trouver en état d'ébriété. Mais aucune procédure n'a été mise en train, en vue de faire le jour sur cet incident. Surtout qu'aucune mesure n'a été annoncée par le ministère de l'Intérieur concernant la sanction à infliger à ces militaires indisciplinés dont le comportement rappelle trop l'arrogance qui caractérisait leurs prédécesseurs.

Il semble que l'incident survenu non loin d'Anse-Rouge ait donné raison à ceux qui partent en guerre contre la remobilisation des Forces armée d'Haïti.

Rappelons aussi que cet acte d'indiscipline a été posé moins d'une semaine après que le président Jovenel Moïse eut présenté officiellement l'état-major de la nouvelle Armée, un événement qui a été boudé quasiment par toutes les ambassades qui semblaient avoir eu d'autres chats à fouetter. Car n'ayant pas répondu présentes à l'invitation qui avait été lancée par les autorités haïtiennes concernées.

D'aucuns prétendent que seulement deux étrangers étaient présent à la cérémonie dont un d'entre eux aurait pu être le Nonce apostolique et l'autre l'ambassadeur du Venezuela.

Il ne s'agit pas d'une simple infraction car ils portaient des armes illégales. le Parquet des Gonaives n'en a pas tenu compte.

On apprend, en toute dernière heure, que les trois soldats avaient été appréhendés avant d'être déposés au commissariat des Gonaïves pour les suites légales. Ils exigé qu'ils soient incarcérés dans une cellule à part.

Encore selon une autre information reçue tard, mardi soir, les 3 soldats sont passés en correctionnel lundi (2 avril), au parquet de la Cité de l'indépendance où ils ont versé 15 000 gourdes de caution, puis libérés. A noter encore qu'en correctionnel, ces soldats devaient normalement attendre au moins 72 heures, mais il semble que le processus ait été précipité en leur faveur.

cba

Le haut état-major de la nouvelle Armée : de g. à d. : premier plan, Sadrac Saintil, Jonas Jean, Jean-Robert Gabrel; arrière plan, de g. à d. : Derby Guerrier,Joseph Jacques Thomas, Fontane Beaubien.

PROPRI T VENDRE
 PORT-AU-PRINCE

Complexe d'appartements situé à Delmas 31 (entre rues Clermont et Laforêt). Prix abordable. Toute personne intéressée est priée d'appeler : **509 3-170.3575**, à partir de 6 heures p.m.

Pour plus d'nformations, appelez Bluette Coq au **509.3170.3575 .**

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 14

DIPLOMATIE INTERNATIONALE & SOCIÉTÉ

Le discours inachevé d'Emmanuel Macron

Par Dan Albertini

Entre (). Haïti, nous sommes encore dans les gradins du stade de la rançon judiciaire. Nous le prouverons plus tard, nous avons mieux à faire voir pour l'instant. Fermons-les ().

Histoire. Tel fut le moment exaltant de l'émancipation Macron sous la coupole de dépendances à l'Académie française, quai Conti, en mars dernier. C'était l'objet de la curiosité de plus d'un, car la francophonie a énuméré les siens à l'occasion. Cela n'est de moi, mais la définition de chroniques, de reportages épluchés sur le fait du discours, d'un premier discours présidentiel à l'opéra de la langue. Sauf que ni Molière ni Voltaire n'avait préséance dans la récupération de Macron, qui voulait tracer les nouvelles balises du français comme langue de traduction. Il a fallu l'appeler *François Macron* pour compléter le cheminement de l'accueil de Laferrière à cette adresse. Les deux pour le prix d'un, malgré tout, pour un discours inachevé.

Au pays, il serait *timano* Macron par le fait Emmanuel-de-petite-taille, étalons en néologisme par la *mémé* à ses côtés aussi. Il ne l'a pas compris quand il prétend traduire le créole d'Haïti et… . Haïti a été, certes, sous les ailes de la Paris pour mieux dire, par la faute de… et c'est oublié. Mais le créole traduit déjà pour son compte et enrichi depuis peu, non les spasmes de la fantaisie proverbiale du Français paysan qui imite le « *parler nègre* » pour jouer à Napoléon perdant de la Ravine à Couleuvres jusqu'à 1804, qui se croit frondeur. Hélas non, il ne lit pas la vraie histoire de la chute de Napoléon, sinon les chimères de Claude François de Méneval racontée par Alain Fillion, chez *cherche midi* (éditeur). Je l'ai pourtant souligné depuis 2014, la nouvelle dictée avec les mots invisibles a remplacé celle de Pivot. Son discours est ancien.

Le discours inachevé qui parle de langue de traduction en citant l'Afrique, en particulier, qui héberge tellement plus de francophones que la petite France parisienne élargie aux Alpes à la contrée marseillaise, a omis de dire que Dessalines a rompu les chaînes et brûlé le Code noir.

Macron ne saurait ni à sa grandeur, ni à celle empruntée de la présidence associée aux vols des rois, des Louis, venir nous montrer « *comment* » rentre-t-on à l'Académie française sans se fatiguer. Certes, il a cité Dany Laferrière définissant le français, mais il ignore encore que le travail de l'immortel n'est pas français. Nous le comprenons dans sa faiblesse qui fait de lui, et de la France, ce nouveau tiers-monde dans le G7. La faute revient à son éducation. Macron ne saurait donc nous inviter au service d'une nation qui a toujours trahi les siens. *Fini les pleurs*.

Où étions-nous, nous ne sommes plus sous la coupole des dépendances, il y a nuance. Où sommes-nous aujourd'hui, nous sommes en train de réparer les dégâts chez nous, raison pour laquelle nous partons en guerre contre l'imbécilité, contre l'ignorance, contre la corruption apprise de l'une des Républiques françaises, ce qui nous a valu d'ailleurs Duvalier fiston à Paris après Mougins, de retour sans-le-sou en Haïti. Heureusement, nous avions su, malgré la laideur, l'enterrer dans la dignité. Nous sommes donc au point suivant : *Arete miky, vin n ban m kou*. Nous sommes au point où PetroCaribe doit parler malgré le protocole, car, quand ti simone a dit dans PetroCaribe : *la a plen volè, bandit légal,* nous devons répliquer : kampe cha miky vin m ban m kou. Sommes-nous vingt ans plus tard, au même niveau de risques ou seulement dans un scénario anodin, PHTK n'est pas le modèle à suivre. Miky ne peut plus jouer *soul*, la République a un idéal plus élevé que le *cas-Edmond.*

Macron dans son prêchi-prêcha n'a pas pu élaborer dans son discours qui ne plus ressembler à un édit, la portion haïtienne qu'il croit en créole traduit du français. Les voyous chassés de Dessalines ont certainement eu des enfants. Pas pour nous apprendre à écrire oui je le veux.

NOUVELLES BRÈVES

Suite de la page 2

n'acceptait que des enfants blancs. Face ā la résistance des racistes qui s'opposaient ā sa décision de faire valoir son droit constitutionnel, M. Brown intenta le fameux procès *Brown v. Board of Education,* par devant la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire aux États-Unis qui, le 17 mai 1954, sonna le glas de la ségrégation raciale dans les écoles publiques par une décision unanime, déclarant cette pratique « *une violation* » de la Constitution, donc « *inconstitutionnelle* ».

En effet, la décision stipule que « *(. . .) des établissements éducationnels séparés sont intrinsèquement inégaux et constituent une violation du 14e amendement de la Constitution des États-Unis qui déclare qu'égale protection ne peut être niée ā aucun citoyen* ». A souligner que Thurgood Marshall, l'avocat de «l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur », sigle anglais NAACP, qui avait plaidé le cas par devant la Cour suprême, devint le premier Noir ā occuper un siège ā ce tribunal, en octobre 1967, et ce, jusqu'en octobre 1991. Né le 2 juillet 1908, il rendit l'âme le 24 janvier 1993, à l'âgé de 84 ans.

Faisant l'éloge de Linda Brown, le 26 mars, le gouverneur du Kansas, Jeff Coyler, devait dire : « *Il y a bien 64 ans depuis que le cas d'une jeune fille de Topeka mit fin ā la ségrégation dans les écoles publiques aux États-Unis. La vie de Linda Brown nous rappelle que parfois les gens les moins soupçonnés peuvent avoir un impact incroyable, et qu'en nous mettant au service de notre communauté nous pouvons changer le monde*».

L'établissement élémentaire Monroe et Sumner devint un site national, le 4 mai 1987, selon ce que rapporte le Service national des parcs. Mais il revint au président George H. W. Bush de signer, le 26 octobre 1992, l'acte faisant du site d'où découle «*Brown v. Board of Education* » un parc national. Ainsi, rentre dans l'histoire une jeune fille qui, au-delā de la tombe, servira d'inspiration aux générations futures.

Quant à Winnie Madikizela Mandela, elle est née Nomzamo Winifred Zanyiwe Madikizela, le 26 septembre 1936, et reconnue comme « *la Mère de la Révolution* » sud-africaine, pour avoir maintenu la flamme de la résistance contre *l'apartheid,* ce sytème de ségrégation raciale qui régissait la société d'Afrique du sud. Elle a beaucoup enduré durant les 27 ans d'emprisonnement de son mari, l'icône Nelson Mandela. Elle a été emprisonnée à maintes reprises par le régime d'*apartheid* et même bannie dans son propre pays, ne pouvant pas se déplacer d'un village éloigné des grandes agglomérations, disons un exil qui ne dit pas son nom.

Nelson Mandela et F.W. de Clerk.

Winnie, première femme sud-africaine ā se spécialiser au travail social, épousa Mandela, 18 ans son aîné, en 1958, sachant qu'il était un nationaliste farouche qui visait le renversement de *l'État apartheid.* De leur union, naquirent Zenani, en 1958 et Zindziwa, en 1960. À peine avait-elle le temps de connaître vraiment son époux, a-t-elle écrit, qu'il a été emprisonné, en 1962, accusé de sédition et condamné ā la prison à perpétuité. Mais en 1990, après avoir séjourné dans trois différentes prisons, il a été libéré par le président F. W. de Klerk.

Mandela, le premier Noir ā être élu président de l'Afrique du sud, assuma la présidence le 10 mai 1994 pour ensuite passer la succession ā Thabo Mbeki. Le lien qui unissait Winnie Madizikela ā Nelson Mandela durant près de trois décennies d'emprisonnement de ce dernier, a sauté en 1996 durant la présidence de Mandela. Il devait accuser son épouse d'infidélité, nommant même son jeune amant, Dali Mpofu, un avocat, 30 ans le cadet de Winnie. Toutefois, elle n'a cessé de porter le nom Mandela et demeura en contact avec son ex-mari jusqu'ā sa mort de ce dernier, le 5 décembre 2013, ā l'âge de 95 ans.

Lundi, visitant la maison de la défunte, ā Soweto, le préesident sud-africain, Cyril Ramaphosa, fit son éloge en disant : « *La mort de Winnie Madikizela Mandela est une grande perte, vu qu'elle a*

Suite en page 15

NE PERMETTEZ PAS QUE LES IMPÔTS, LES FRAIS DE CONSOMMATION D'EAU OU DE RÉPARATION VOUS CRÉENT DES PROBLÈMES AVEC VOTRE MAISON.

Si vous devez des impôts immobiliers, des frais de consommation d'eau, d'égouts, de réparation d'urgence ou d'autres dépenses liées à la propriété, il est possible que la ville de New York vende le droit de rétention sur votre propriété.

Les personnes âgées, handicapées et les propriétaires qui sont des vétérans peuvent être qualifiés pour dégrèvement d'impôts, mais ils doivent faire la demande.

Composez le 311 pour faire la demande, ou bien pour déterminer si votre maison se trouve sur la liste des propriétés dont le droit de rétention est en vente. Vous pouvez aussi rechercher votre propriété sur la liste en visitant le site : nyc.gov/liensale.

Ne tardez pas. Répondez aujourd'hui.

NYC | Department of Finance | Department of Environmental Protection | Department of Housing Preservation and Development

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 15

REGARD DE LA FENÊTRE

CRÉOLITÉ ET FRANCOPHONIE

Harmoniser « Je vous aime » et « M fou pou w »

Suite de la page 3

tème « *phonétique* », tandis que la France, temporairement évincée, ne laissera à aucun moment tomber son influence territoriale qu'assure la langue française.

L´Ambassade de France en Haïti a une forte présence sur le terrain et l'ambassadrice Elisabeth Beton fait montre d'un dynamisme exceptionnel. C'est ainsi que sa présence et son intérêt pour Haïti, (tout en adressant, bien entendu, les directives du gouvernement français) sont notoires. En ce qui a trait au développement sociolinguistique et culturel du pays, elle n'aurait pas d'égal. A l´occasion du récent colloque/ Quisqueya/ REDFORD qui s'est déroulé les 22 et 23 mars, l'ambassadrice accompagne les réflexions sur les défis du système éducatif en Haïti sur les aspects, notamment sur les thèmes : « *Professionnalisation, innovation et transformation, leviers de développement* ». Soutien procuré de l'Agence universitaire de la francophonie, cet événement réunit une pléthore de chercheurs haïtiens et étrangers.

Il faut souligner que la France lutte pour garder sa place en Haïti, dans sa quête de « *domination/collaboration/partenariat/amitié* », le tout à la fois. Elle a travaillé durant des années par l'entremise de la langue française dont le moteur majeure est la francophonie, mais également les Alliances françaises, les Instituts français, les prix d'excellence et autres offres, telles que bourses d´étude. (A noter que ce n´est pas seulement en Haïti, mais à travers le monde, que des lycéens français reçoivent et éduquent les élites diplomatiques et locales).

Mais le monde tourne et les choses évoluent, à Paris comme à Port-au-Prince. Et pas toujours dans un mauvais sens. De sorte que cette nouvelle orientation des objectifs de la Francophonie, sous la houlette du jeune président Emmanuel Macron. étonnent et réjouissent à la fois. C´est avec attention que j´ai suivi son récent discours, le 20 mars dernier, jour commémoratif de la Francophonie. Depuis l'auditoire de l'Académie Française, à Paris, Macron « *libérerait la langue française* » — *la langue elle-même* — de son carcan local, territorial : La France. Il semblait vouloir dire : transformons l´oiseau (la langue) en un élément à part entière, un porteur de liberté des pensées et conscience, pour le progrès universel. Là, je me suis dis, — je vous le confesse —, décidément, les Français étaient trop forts !

Si je connaissais déjà le pragmatisme américain, cette fois, il est évident que quelque chose se passait au sein même de la Francophonie : une avancée dans la mentalité française elle-même la poussant à une stature plus universelle. Une sorte de transmutation de son ADN d´aristocratique et hors de portée. La langue française prend un autre envol. Le président français déploie son discours en faveur du français devenu la langue « *tout-monde* » inspirée de l'idéologie d'origine antillaisedu très regretté Édouard Glissant.

On peut, néanmoins, se demander si cette exceptionnelle faculté d'adaptation — nouvelle génération —, à la Macron, si l'élite décisionnelle française la portera à éclosion également la fera-t-elle aboutir ? On pourrait dire que la vision et le projet Macron pour la Francophonie irait jusqu'à expulser la langue de Molière du territoire français dans un but de mondialisation. Ecoutez plutôt sur le net le discours fleuve structurant mais poétique d´Emmanuel Macron. La France ne serait plus qu´un des pays de la Francophonie, comme les autres et le français de France perdrait du coup cet aspect : « *Seule ma francité, celle de mon territoire, seule ma façon de concevoir le monde est fécond* ».

Il est intéressant d'élaborer en même temps cette faculté bien haïtienne de surfer aux confluents des rivières qui se jettent dans la mer. Et je vous rassure, cela n'a rien de mauvais.

En effet, aujourd'hui le syncrétisme de la langue se retrouve à ce confluent quand la rivière c´est le créole, et la mer le français. Ce qui nous laisse la voie libre à l'utilisation d'un créole garni de ces mots français ou d´accent français emprunté sur une base de créolisation massive. Pourtant rien de bon ne sort de l´indiscipline, aussi la recherche de perfection et de régulation d´une telle évolution du langage, qu'il soit français ou créole — ou un heureux mélange — devient primordiale. Evitons une guerre qui consiste à imposer sur la langue des limites que sa nature vivante rejette. L´évolution ! Les règles contraignantes devraient participer du vivant.

Nos deux langues, une fois imbriquées dans un principe de fonctionnement et des règles adéquates à leur usage clairement élaborées, elles pourraient nous faire sortir de ce cruel état d´abandon, de « *laissez-faire* » en tout. Un effort dans la structuration et l'élaboration des lois sur la linguistique et son application à l'éducation scolaire et universitaire devient nécessaire.

Si l'ignorance est un manque où l'on ne possède, on ne comprend le/les contenus ou la signification des matières, en revanche l'entêtement à ne rien faire, à s´en remettre au statu quo, est un véritable malheur. Le choix de la population est pourtant assez claire, malgré l´idiosyncrasie locale et le rejet contextuel démontré dans le texte. Les mamans réclament toutes le français dans l'éducation de leurs bambins avant tout, car elles savent que c'est un passeport vers le monde et, à défaut, le créole. Extraordinaire paradoxe quand on y pense. Car cette population se cherche à tout prix des opportunités dans l'impératif de l'exil.

La population attend des directives. Elle est consciente et en a besoin; et le pays en a besoin pour son bon fonctionnement.

La solution passera définitivement par le résultat des débats menés entre académiciens, législateurs et enseignants avec la participation de larges secteurs du pays, en vue de formuler la législation relatives aux langues, ainsi qu'à la concrétisation des principes de leur fonctionnement.

Si ce secteur de la langue est une œuvre justement réservée aux décisions des spécialistes, à ce dossier des langues et du bilinguisme en Haïti, il faudra certainement inclure l'influence prégnante de l'anglais, « *enjoy life* » sur le français-haïtien et sur le créole-haïtien. Le phénomène affecte également la langue française et la France en est bien consciente... le franglais devient globish, anglobale, ou anglolai, consistant en la substitution du mot français par le mot anglais... (Et, j´en ai conscience, je n'en ai pas assez dit sur cet important aspect de la chose).

Le ‚acronisme aime les mots anglais, disent les puristes ou classiques bien français : « *process* », « *sky is the limit* », « *start-up nation* ».

L´anglicisme envahit la langue de Descartes... La prise de conscience que la connaissance de l'anglais et autres langues devraient ouvrir la France au plurilinguisme en France devient une des directives Macron (lire son discours). Le château de Villers-Cotterêts, lieu de naissance d´Alexandre Dumas, situé sur la commune de Villers-Cotterêts, dans le département de l'Aisne, en pleine ville. à une heure de route de Paris (environ 80 km), servira, rénové, de centre de cette Francophonie (nouvelle génération) qu'a annoncée Emmanuel Macron. Bientôt, nos étudiants haïtiens nous en parleront pour y avoir été invités...

Autre tendances des temps : L'âge de la technique, la nouvelle technologie, la robotique, les neurosciences et pas seulement se cherchent un vocabulaire et un langage, secteur que l'anglais a récupéré à son profit... mais qu'en est-il ? Il y a également l'emballement des peuples pour les « *droits de l'homme* » procurant forcément aux peuples un droit à la « *liberté prioritaire* » — comme le droit de parler comme on le veut (à l'oral) et faire fi des beaux discours d´une langue châtiée (de l´écrit censuré ou du littéraire…)

Les dirigeants haïtiens sont appelés à agir avec intelligence. Pour ce faire, une forte pression citoyenne, nous semble-t-il, devra surgir au devant de la scène politique.

M.M.

Suite de la page 14

été l'une des femmes les plus solides dans notre lutte, qui a souffert rudement sous le régime apartheid. (. . .) Mais elle tint bon, déterminée comme elle seule, courageuse, et têtue par-essus le marché. Oui, elle était têtue en faveur de notre peuple, sachant que par sa détermination ā faire de nous des têtus, elle pourrait inspirer des millions de Sud-Africains ». En effet !

Un service en mémoire de Winnie Madikizela Mandela se tiendra le 11 avril et des funérailles nationales lui sont réservées le 14 avril. Paix ā son âme !

Le président Donald Trump a déclaré la mobilisation de militaires pour surveiller la frontière sud des Etats-Unis. En effet, hier (mardi 3 avril), le chef d'État américain a déclaré que faute d'une muraille, il compte envoyer des milliers de soldats pour surveiller la frontière américano-mexicaine d'une longueur de 3 145 kilomètres. C'est au cours d'une réception en l'honneur des autorités baltes, en visite ā Washington, que M. Trump a déclaré qu'il discutait de ce plan avec le secrétaire de la Défense, le général Jim Mattis.

Le même mardi, il devait réitérer, lors d'un point de presse, ā la Maison Blanche, ce qu'il avait déjā annoncé : « *Nous allons faire les choses militairement* », a-t-il dit. *« En attendant que nous ayons une muraille et la sécurité qu'il nous faut, nous allons surveiller notre frontière avec des militaires. C'est un pas de géant. Nous n'avons pas agi de la sorte auparavant, certainement pas de cette envergure* ».

A souligner que le président subit des pressions de la droite, après avoir signé un budget de 1,3 trillions de dollars, budget qui comprend seulement 1,6 billions de dollars, bien en deça des 25 billions qu'il exigeait pour sa muraille. Rappelons aussi que les 1,6 billions sont prévus pour la réparation de clôtures existantes, pas pour l'érection d'aucune muraille. Frustré, la semaine dernière le président avait mentionné que l'on pouvait éponger le budget du Pentagone pour trouver les fonds nécessaires à l'érection de sa muraille. Sous le couvert de surveillance de la frontière militairement, se pourrait-il que des soldats soient astreints ā d'autres tâches, telle la maçonnerie et autres ? Qui vivra verra !

Une autre nouveauté du président Trump fait sourciller. Vendredi dernier, 30 mars, le chef d'État américain décrétait le mois d'avril « **Mois de sensibilisation contre l'assaut sexuel** ». Naturellement, il s'agit d'agression contre les femmes. Le « Centre national de ressources contre la violence sexuelle » indique que depuis 2001, le mois d'avril est reconnu comme mois dédié aux femmes victimes de violence sexuelle. Mais c'est l'administration Obama qui avait débuté, en 2010, cette tradition que le président Trump semble embrasser en dénonçant « *les crimes sexuels qui trop souvent restent impunis*». Vu qu'au moins quinze (15) femmes ont accusé le président d'actes sexuels répréhensibles, accusations qu'il a vivement repoussées, on a du mal ā comprendre pourquoi le président Trump n'a pas dénoncé cette tradition en faveur des femmes remontant ā l'ère Obama, comme il l'a fait pour d'autres édits présidentiels de son prédécesseur.

À Lima, Pérou, se tiendra le Sommet des Amériques, les 13 et 14 de ce mois. Selon une dépêche de l'Associated Press du 3 avril, les présidents Donald Trump et Raul Castro sont du nombre des chefs d'État des Amériques qui seront présents au Sommet dont le thème est «**Gouvernance démocratique contre la corruption** ». Le 10 mars dernier, quand la Maison-Blanche avait, en tout premier lieu, annoncé la présence du président Trump au Sommet, il était dit qu'il rencontrerait en aparté le président péruvien, Pedro Pablo Kuczynski, un ancien banquier de Wall Street. Mais le 21 mars, M. Kuczynski s'empressa de démissionner, juste avant un vote au Parlement le jour d'après qui visait sa destitution pour des actes de corruption. Alors, on se demande si le président Trump aura un tête-ā-tête avec le nouveau président péruvien, Martin Vizcarra, l'ex vice-président qui est un ami et protégé de vieille date de Kuczynski ? Quelle attitude aura-t-il envers le président Castro, vu que les relations américano-cubaines connaissent un nouveau gel depuis la prise du pouvoir par M. Trump ? Et pourquoi le président haïtien tarde-t-il ā annoncer sa présence au Sommet ?

Journal 4 - 11 avril 2018:HO 4/3/18 3:37 AM Page 16

ARTS & SPECTACLES

Le groupe Klass : Nouvelle formule de production musicale

Par Robert Noël

Les bienfaits de l'éducation et de l'instruction sont multiples. En Haïti, on dit que l'éducation commence au berceau, et on reçoit le pain de l'instruction à l'école. A l'école, on a appris que des homonymes sont des mots qui se prononcent de la même manière, mais qui n'ont ni la même orthographe ni la même signification. Mais à toute règle, il y a des exceptions. Les mots « Klass » et « classe » se prononcent de la même manière et ont la même signification. Ils traduisent une même idée d'école, dans leur sens d'usage.

Richie du groupe Klass.

La formation Klass face à la réalité du moment

Dès qu'on parle d'école, on doit tenir compte du cycle d'étude qui se subdivise en trimestres ou en semestres. La formation Klass a la liberté de choisir soit l'une ou l'autre pour mettre ses œuvres musicales en circulation. Le maestro de Klass, Jean Hérard Richard « Richie », confirme que sa formation musicale sortira quatre (4) musiques, « *ni plis, ni mwens* ». On ne sait pas trop s'il s'agira de quatre chansons par trimestre ou par semestre.

On ose croire que Klass ne va pas délivrer un paquet de quatre chansons au premier trimestre ou au premier semestre, pour ensuite se reposer sur ses lauriers. Surtout, quand on a la garantie que Nu Look et Zenglen s'accrochent à la traditionnelle forme de productions musicales exigeant la conception d'un CD complet de 10 à 11 chansons. Ce qui empêchera une compétition musicale de taille de prendre place. On ne pourra pas établir ni maintenir l'équilibre de la balance. Dans un plateau, on aura quatre chansons de Klass, et dans l'autre 20, si Nu Look et Zenglen produisent un album d'au moins 10 chansons chacun.

Il n'y a rien d'anormal que Klass produise quatre (4) musiques. Mais saura t-il choisir une forme de promotion appropriée, liée au nombre, et un plan de marketing diversifié, à la veille de la Coupe du monde de football, qui débutera en juin 2018 ? Attention ! On annonce le lancement du nouveau disque de Klass pour le 18 mai, un mois avant le commencement de cette grande joute sportive internationale. Les responsables de cette formation musicale doivent faire jaillir la lumière autour de cette nouvelle disposition, pour mettre fin à l'anxiété et à l'incompréhension des fans inconditionnels de Klass.

Les fausses nouvelles « *Fake news* » peuvent nuire et déranger

On dit souvent que les musiciens du monde konpa dirèk ne tiennent jamais leurs promesses. Ils changent d'avis comme les saisons et la température. Sans vouloir faire l'avocat du maestro de Klass, il est innocent jusqu'à preuve du contraire. C'est à lui de prouver son innocence. Il ne peut et ne doit mentir aux fans de Klass, car *Turpe est mentiri* — mentir est honteux. Le maestro-batteur de Klass a parlé avec assurance et veut prouver au grand public que ses déclarations et promesses ne sont pas du « *Fake news* ». Quatre musiques, *ni plis ni mwens* ! Certaines gens aimeraient que le groupe Klass fusionne le jazz et le konpa dirèk, pour montrer la classe de Klass. Il semble que Klass n'ait reçu l'assistance d'aucun sponsor. Il s'agit d'une autoproduction...

Klass troisième trimestre, 4 musiques, ni plis, ni mwens.

La musique est une, donc les syntaxes musicales sont les mêmes partout. Ce sont les progressions d'accords utilisées qui font la différence entre les différents genres musicaux du monde. Tout est possible. Klass pourra facilement produire une musique hybridée / fusionnée, jazzée, en utilisant des progressions d'accords II, V, I en « *loop* » boucle « *loop, looping* en anglais, *y ap fè looping* ». Et l'usage d'accords d'embellissement donnera une nouvelle couleur tonale à la composition que les musiciens du groupe Klass auraient choisie d'hybrider, de fusionner. Le mot « *loop* », tout comme « *sponsor* », est un emprunt direct de la langue anglaise. Il ne s'agit pas ici d'un emprunt naturalisé.

Lumière aux lecteurs et aux animateurs de bonne volonté ! Fiat lux ! Ces chiffres romains II, V, I, sont utilisés pour définir la structure harmonique (harmonie

Suite en page 9